

Rapport d'Activités

2023 - 2024



**COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL**



CDHB93

Développement

CDHB93

Technique

CDHB93

Arbitrage

CDHB93

Communication

CDHB93

Organisation
des compétitions

CDHB93

Discipline

Sommaire

Bilan

Ordre du Jour
Page 3

PV AG
Page 4-7

Rapport moral
Page 8-13

Développement
Page 14-28

Technique
Page 29-40

Arbitrage
Page 41-43

Communication
Page 44-52

Organisation des compétitions
Page 53-60

Discipline
Page 61-62

Comptes annuels
Page 63-80

Projet

Développement
Page 81-88

Technique
Page 89-99

Arbitrage
Page 99-102

Organisation des compétitions
Page 103-120

Charte ESPRIT 93
Page 121-122

Mémento Financier
Page 123-124

Budget prévisionnel
Page 125



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

15 JUIN 2024

08h30 Contrôle des pouvoirs

- Interventions des personnalités
- Mot de la Présidente

09h00 Ouverture des AG

A - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

APPROBATION PROCES-VERBAL AG ORDINAIRE DU 24 JUIN 2023

APPROBATION GROUPÉE DES BILANS DES COMMISSIONS 2023/2024 ET VOTES

- Rapport moral
- Commission technique
- Commission développement
- Commission sportive
- Commission d'arbitrage
- Commission de discipline
- Communication/ marketing
- Pôle Intégrité

FINANCES 2023 ET VOTES

- Rapport du trésorier général
- Rapport du commissaire aux comptes 2023
- Affectation des résultats 2023

APPROBATION DES PROJETS 2024/2025 ET VOTES

- Commission développement
- Commission technique
- Commission d'arbitrage
- Commission sportive + calendrier
- Charte ESPRIT 93
- Projet mémento 2024 (tarifs 2024-2025)
- Projet budget 2025

Intervention du référent intégrité du CDHB 93

11h55 Clôture de l'assemblée générale ordinaire

B - 12H00 OUVERTURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE (vote secret)

12h30 clôture de l'assemblée générale élective

REMISE DES RÉCOMPENSES



PV-ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 juin 2023

Sous la présidence de Céline FORTUNE présidente du CDHB 93.

Clubs présents : HBC Gagny 8 voix / HBC Livry-Gargan 10 voix / Montreuil HB 7 voix / Noisy Le Grand HB 9 voix / CM Aubervilliers 7 voix / Aulnay HB 7 voix / Blanc-Mesnil SHB 8 voix / HBC du Bourget 5 voix / AC Bobigny 6 voix / AS Drancy HB 4 voix / HBC Neuilly-Sur-Marne 6 voix / Neuilly-Plaisance Sports 5 voix / HBC Noiséen 3 voix / SO Rosny-Sous-Bois 5 voix / USM Audonienne 4 voix / ES Sevran 4 voix / Tremblay HB 10 voix / Section Raincénée HB 4 voix / HBC Romainvillois 9 voix / Villemomble HB 8 voix / Villepinte HBC 7 voix / Saint Denis HB 5 voix / Pantin HBC1 voix.

Clubs absents : AS Bondy 5 voix / Les Lilas-Pré HB 5 voix / Montfermeil HB 6 voix / Stains 1 voix / La Dionysienne HB 0 voix.

Conseil d'administration du CDHB 93 : AMINE Faradjla, BOUHASSANE Audrey, BELFATMI Mehdi, CORDANI Claudia, DETCHENIQUE Claudine, DOREAU Clément, FORTUNE Céline, GHERRAM Farid, LECLERCQ Fabrice, MOUHUS Hanafi, NAAL Sapho, ROMOLI Didier, TEYSSIERES Ivan.

Excusés : PANICO Johanna, SERVIER Mezuela, CERIL Patrice, MEZIANI Nassim.

Invités : George SCHNELL président d'honneur du Comité Départemental de Handball de Seine-Saint-Denis.

En la présence de :

Zainaba SAID-ANZUM élue au sport du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.
Béatrice BARBUSSE vice-présidente déléguée de la Fédération Française de Handball
Marie-José GAUDEFROY secrétaire générale de la Ligue Ile-de-France de Handball

Salariés du comité : Céline MALATCHOUMY, Dany LUANGRAJ, Sandro AID-CICCHELLI, Tom VANDERCHRUCHE, Steve DUCRET.

Samedi 24 juin 2022, à la mairie de Saint-Denis, la séance est ouverte à 10h10 par Céline FORTUNE présidente du CDHB 93.

La présidente remercie les présidents ou représentants des clubs ainsi que toutes les personnes présentes et déclare l'assemblée générale ouverte.

*Allocution de Céline FORTUNE présidente du Comité Départemental de Handball de Seine-Saint-Denis,
Allocution de Shems EL KHALFAOUI élue adjoint au maire de Saint-Denis,
Allocution de Zainaba SAID-ANZUM élue déléguée au sport du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis,
Allocution de Béatrice BARBUSSE vice-présidente déléguée de la Fédération Française de Handball,
Allocution de Marie-José GAUDEFROY secrétaire générale de la Ligue Ile-de-France de Handball,*

28 clubs appelés à voter, représentants 159 voix.
23 clubs présents, soit 142 voix.

Le quorum est atteint avec 142 voix sur 159.

Après interventions des personnalités, Sapho NAAL secrétaire générale du comité procède à l'étude du premier point de l'ordre du Jour.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 25/06/2022 À PANTIN :**
L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2022, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 1 : APPROBATION DU PV DE L'AG DU 25 JUIN 2022

Nb de voix : 142 (23 votants)
Nb de voix exprimées : 135
Abstention : 7 Pour : 129 Contre : 6
⇒ résolution adoptée

Le procès-verbal de l'assemblée générale est adopté sans question ou observation.

- *QUESTION : Sur les 34 communes du 93, il y a combien de clubs ?*
- *C. FORTUNE : Il y a 27 clubs, avec le Pantin handball club créé cette année.*

- **VALIDATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Après avoir pris connaissance des nouveaux membres cooptés au conseil d'administration, à savoir madame PANICO Johanna, monsieur CERIL Patrice, monsieur TEYSSIERES Ivan, l'assemblée générale est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 2 : VALIDATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nb de voix : 142 (23 votants)
Nb de voix exprimées : 142
Abstention : 0 Pour : 136 Contre : 6
⇒ résolution adoptée

La validation de madame PANICO Johanna, de monsieur CERIL Patrice et monsieur TEYSSIERES Ivan, nouveaux membres du conseil d'administration est adoptée sans question ou observation.

La secrétaire générale présente l'ordre du jour et le rapport moral.

- **RAPPORT MORAL :**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral du Bureau Directeur, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 3 : APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Nb de voix : 142 (23 votants)
Nb de voix exprimées : 135
Abstention : 7 Pour : 129 Contre : 6
⇒ résolution adoptée

Le rapport moral est approuvé sans question ou observation.

- **RAPPORTS GROUPÉS DES COMMISSIONS :**

Intervention de Sapho NAAL secrétaire générale du comité.

Les bilans détaillés des commissions ont été communiqués à toutes et tous dans le dossier préparatoire adressé à chaque club, mis à disposition sur place.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports de commissions, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 4 : APPROBATION RAPPORTS GROUPÉS DES COMMISSIONS

Nb de voix : 142 (23 votants)

Nb de voix exprimées : 129

Abstention : 13 Pour : 123 Contre : 6

⇒ réolution adoptée

Les rapports groupés des commissions sont approuvés sans question ou observation.

• **RAPPORT DU TRESORIER GÉNÉRAL :**

Intervention de Didier ROMOLI trésorier général du comité.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du trésorier général et du rapport du commissaire aux comptes, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 5: APPROBATION DU RAPPORT DU TRESORIER GÉNÉRAL

Nb de voix : 142 (23 votants)

Nb de voix exprimées : 112

Abstention : 30 Pour : 106 Contre : 6

⇒ réolution adoptée

Le rapport du Trésorier général est approuvé.

- QUESTIONS TREMBLAY HB : Une question sur l'aide aux polistes concernant les critères d'obtention, serait-il possible de demander le quotient familial plutôt que les revenus ?
- D. ROMOLI : On ne tient pas seulement compte des revenus, mais également du quotient familial qui est sur la déclaration d'impôt.
- QUESTIONS TREMBLAY HB : Autre question, serait-il possible que le comité 93 soit présent au moment de la signature de la convention entre le club, la famille et le pôle ?
- D. ROMOLI : On suit les recommandations de la Ligue, peut-être que Mme GAUDEFROY pourra nous donner des éclaircissements.
- MJ. GAUDEFROY : En fait, la convention lie la Ligue et les familles, après peuvent venir des aides du club ou du comité, mais ce n'est pas obligatoire et là, il y a un avenant qui est signé avec le club ou le comité en tripartite, mais à la signature initiale c'est la famille et la Ligue.
- QUESTIONS TREMBLAY HB : Après avoir discuté avec P. PERSON lui insiste pour que les différentes aides et notamment le club soit présent à la signature en même temps que le pôle, la famille et la Ligue ?
- MJ. GAUDEFROY : Si vous avez des polistes qui vont être au sont déjà au pôle, le club a dû recevoir un mail de la Ligue demandant si vous souhaitez participer à l'aide des polistes, si vous avez répondu il y a eu un échange et normalement vous rentrez de suite dans la convention au lieu d'être bipartite elle est tripartite.
- Si vous n'avez pas répondu, la ligue fait la convention entre la ligue et la famille, et après un avenant avec le club.
- QUESTIONS TREMBLAY HB : À cela peut s'ajouter la présence du comité par la suite ?
- MJ. GAUDEFROY : Pas forcément à la signature, sinon c'est une ressource supplémentaire du comité qui va être bloquée pendant une journée pour les garçons et une ou deux pour les filles.
- D. ROMOLI : Suite à la participation de la Ligue et des clubs, le comité cette année a réglé l'intégralité des restants dus, nous avons soldé le reliquat des polistes qu'il restait à régler.
- MJ. GAUDEFROY : Ce qui veut dire que pour les polistes du 93 il ne reste rien à payer, car le comité a réglé les dernières dépenses.

- D. ROMOLI : j'ai demandé à S. TORTORA en charge de la relation avec les polistes de se rapprocher de nous dès qu'elle aura une demande afin que l'on soit informé.
- MJ. GAUDEFROY : En complément d'information, certaines familles reçoivent également des aides de la Caf, mais c'est une démarche personnelle.
- QUESTIONS HBC du BOURGET : Je voulais savoir à quoi servira l'excédent, j'ai entendu qu'il y avait une somme excédentaire, qu'allez-vous faire avec ?
- D. ROMOLI : L'excédent, c'est de la trésorerie pour le comité, il nous permettra d'être plus généreux dans l'intérêt des clubs et l'excédent nous proposons de le réaffecter aux résultats de l'exercice prochain.
- D. ROMOLI : Au vu du nombre d'abstentions, je me tiens à votre disposition à la fin de cette assemblée générale pour toute question supplémentaire.

• **AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 :**

Intervention de Didier ROMOLI trésorier général du comité.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de l'affectation des résultats, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 6 : APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

Nb de voix : 142 (23 votants)

Nb de voix exprimées : 115

Abstention : 27 Pour : 109 Contre : 6

⇒ réolution adoptée

L'affectation des résultats 2022 est approuvé.

L'étude des rapports étant terminée, l'assemblée générale passe à l'étude des projets.

PROJETS DES COMMISSIONS

Les projets détaillés des commissions ont été communiqués à toutes et tous dans le dossier préparatoire adressé à chaque club, mis à disposition sur place.

• **PROJET DE LA COMMISSION SPORTIVE COC :**

Intervention de Mehdi BELFATMI président de la commission sportive COC.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de la commission sportive COC, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 9 : APPROBATION DU PROJET DE LA COMMISSION SPORTIVE COC

Nb de voix : 142 (23 votants)

Nb de voix exprimées : 127

Abstention : 15 Pour : 103 Contre : 24

⇒ réolution adoptée

Le projet de la commission sportive COC est approuvé.

• **ARRÊT DE LA COUPE 93 SOUS FORMAT CHALLENGE :**

Intervention de Mehdi BELFATMI président de la commission sportive COC.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet d'arrêt de la coupe 93 sous format challenge, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 10 : ARRET DE LA COUPE 93 SOUS FORMAT CHALLENGE

Nb de voix : 142 (23 votants)

Nb de voix exprimées : 124

Abstention : 18 Pour : 91 Contre : 33
 ⇒ réolution adoptée

Le projet d'arrêt de la coupe 93 sous format challenge est approuvé.

• **BARRAGES ACCÈS RÉGION SAISON 2024/2025 EN JUIN 2024 :**

Interventions de Mehdi BELFATMI président de la commission sportive COC.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de maintenir en juin 2024 l'organisation des barrages accès région saison 2024/2025, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 11 : BARRAGES ACCÈS RÉGION SAISON 2024/2025 EN JUIN 2024

Nb de voix : 142 (23 votants)
 Nb de voix exprimées : 128
 Abstention : 14 Pour : 57 Contre : 71
 ⇒ réolution rejetée

Le projet de maintenir en juin 2024 l'organisation des barrages accès région saison 2024/2025 est rejetée.

L'organisation des barrages accès région saison 2024/2025 est décalée en septembre 2024.

• **PROJET DE LA COMMISSION TECHNIQUE :**

Interventions de Farid GHERRAM président de la commission technique et de Dany LUANGRAJ CTF.
 L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de la commission technique, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 7 : APPROBATION DU PROJET DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Nb de voix : 142 (23 votants)
 Nb de voix exprimées : 132
 Abstention : 10 Pour : 120 Contre : 12
 ⇒ réolution adoptée

Le projet de la commission technique est approuvé.

- QUESTION GÉNÉRALE : *Les mutations devraient être faites dans le respect du club, ce n'est pas toujours le cas ?*
- D. LUANGRAJ : *Ce sera un point abordé lors du séminaire des clubs afin de trouver une solution ensemble.*

• **PROJET DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT**

Intervention de Dany LUANGRAJ CTF.
 L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de la commission de développement, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 8 : APPROBATION DU PROJET DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT

Nb de voix : 142 (23 votants)
 Nb de voix exprimées : 122
 Abstention : 5 Pour : 122 Contre : 0
 ⇒ réolution adoptée

Le projet de la commission de développement est approuvé.

• **PROJET DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE :**

Intervention de Audrey BOUHASSANE présidente de la commission d'arbitrage.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de la commission d'arbitrage et de la demande d'augmentation des frais kilométrique arbitre, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 12 : APPROBATION DU PROJET DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Nb de voix : 142 (23 votants)
 Nb de voix exprimées : 130
 Abstention : 0 Pour : 113 Contre : 17
 ⇒ réolution adoptée

Le projet de la commission d'arbitrage est approuvé sans question ou observation.

• **PROJET DE LA COMMISSION CMCD :**

Intervention de Dany LUANGRAJ CTF.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de la commission CMCD, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 13 : APPROBATION DU PROJET DE LA CMCD

Nb de voix : 142 (23 votants)
 Nb de voix exprimées : 129
 Abstention : 13 Pour : 129 Contre : 0
 ⇒ réolution adoptée

Le projet de la commission CMCD est approuvé sans question ou observation.

• **PROJET BUDGET 2024 :**

Intervention de Didier ROMOLI trésorier général du comité.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet budget 2024, est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 14 : APPROBATION DU PROJET BUDGET 2024

Nb de voix : 142 (23 votants)
 Nb de voix exprimées : 106
 Abstention : 36 Pour : 106 Contre : 0
 ⇒ réolution adoptée

Le projet budget 2024 est approuvé sans question ou observation.

• **PROJET MEMENTO 2023 (TARIFS 2023-2024) :**

Intervention de Didier ROMOLI trésorier général du comité.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet mémento 2023 (tarifs 2023-2024), est invitée à passer au vote.

RÉSOLUTION 15 : APPROBATION DU PROJET MEMENTO 2023 (TARIFS 2023-2024)

Nb de voix : 142 (23 votants)
 Nb de voix exprimées : 105
 Abstention : 29 Pour : 105 Contre : 0
 ⇒ réolution adoptée

Le projet mémento 2023 est approuvé sans question ou observation.

Intervention de Béatrice BARBUSSE vice-présidente déléguée de la Fédération Française de Handball,

information appel à projet terrain amovible de hand à 4.

Intervention de Marie-José GAUDEFROY secrétaire générale de la Ligue Ile-de-France de Handball,
possibilité de mise à disposition d'un amovible de hand à 4 par la LIGUE IDF.

- *QUESTION D'AUBERVILLIERS : Quels est le volume du terrain amovible de Hand à 4 ?*
- *MJ. GAUDEFROY : Il faut un camion et un transpalette, c'est très lourd, il y a quatre caisses.*

REMISE DE RÉCOMPENSES

Les élus du Comité Départemental de Handball de Seine-Saint-Denis procèdent aux remises des récompenses de championnats départementaux aux clubs.

Allocution de Céline FORTUNE présidente du Comité Départemental de Handball de Seine-Saint-Denis.

L'ordre du jour étant épuisé la présidente Céline FORTUNE clôture l'assemblée générale à 13h00 et invite les personnes présentes au pot de l'amitié.

La présidente
Céline FORTUNE.



La Secrétaire Générale
Sapho NAAL



Rapport Moral

Chère famille du handball !

Nous avons été élus en 2020 en pleine deuxième vague COVID, j'étais loin d'imaginer que nous en serions là où nous en sommes au moment où j'écris ces quelques lignes. Cela fait maintenant quatre années que vous nous avez élus et que nous avons pleinement pris à cœur notre engagement afin d'être dignes de la confiance que vous nous avez accordée.

La mandature 2020-2024 s'est déroulée ainsi sous l'impulsion d'une énergie engagée et engageante portée par les différents acteurs que nous sommes, démontrant la volonté d'avancer et de mener un travail quotidien de qualité pour toujours évoluer et s'ajuster au gré des problématiques rencontrées sur le territoire de notre département.

Un bilan :

Nous avons tenté de mettre en place une politique cohérente avec des choix stratégiques en phase avec les objectifs définis.

Nous avons renforcé nos efforts de sensibilisation envers les parents, les joueurs et les encadrants, afin de promouvoir des comportements irréprochables sur et en dehors des terrains. Rappelons que la saison 2022-2023 était axée sur la préservation de nos jeunes face à toutes formes de violences, en mettant l'accent sur l'intégrité.

Le Comité Départemental de Handball de la Seine-Saint-Denis (CDHB93) se distingue par les éléments suivants :

- Une équipe de 5 salariés dévoués qui travaillent sans relâche pour soutenir et promouvoir le handball dans le département.
- 26 clubs dynamiques qui contribuent à la vitalité de notre sport.
- 6484 licenciés, nous avons réussi à dépasser la barre des 6000 qui n'avait jamais été atteint auparavant. Cette saison a été marquée par une augmentation significative du nombre de licenciés.

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans notre structure, apportant leur dévouement et leur expertise pour le développement du handball.

Une forte présence sur les réseaux sociaux dont nous sommes fiers, avec 4468 abonnés qui nous suivent et s'engagent activement avec nous. Cela est le fruit du travail remarquable de notre équipe de communication.

Une équipe de sélection masculine qui a fini vice-championnes d'Île-de-France des inter comités territoriaux et a été sacrée vice-championne de France le 19 mai à Orléans.

Une équipe de sélection féminine a été sacrée championne d'Île-de-France et revient d'Orléans avec une belle 6ème place.

Ce qui démontre le talent des joueurs de notre territoire et la qualité de l'encadrement, de la formation.

Nos deux sélections départementales ont participé aux finalités nationales et c'est une grande fierté.

Un grand bravo à tous ces jeunes athlètes qui brillent et ont brillé, ainsi qu'aux techniciens, entraîneurs de clubs et cadres techniques de nos sélections pour leur travail acharné et leur dévouement. Derrière ces chiffres se cachent des individus qui, par leur engagement et leur implication, contribuent au développement et au rayonnement de notre sport !

Rapport Moral

Nous tenons aussi à mettre en lumière nos jeunes polistes talentueux :

Pour les féminines, nous comptons des joueuses prometteuses telles que :

Maintenues pour l'année 2024-2025

- Nayenka NOSLEN (Site d'accession à Chatenay) du Aulnay HB 
- Priscille ASSOGBA (Site d'accession à Chatenay) du Aulnay HB 
- Nayla PENNAVAYRE (Site d'accession à Fontainebleau) du Aulnay HB 
- Chloé CANGE (Site d'accession à Fontainebleau) du Blanc-Mesnil HB 
- Sanaa RADI (Site d'accession à Fontainebleau) du HBC Gagny 
- Liyah NAAL (Site d'excellence à Chatenay) du Noisy -le-Grand HB 

Sortie pour l'année 2024-2025

- Jennifer DEBADE (Site d'accession à Fontainebleau) du Aulnay HB 
- Calista PLANE (Site d'accession à Fontainebleau) du Noisy-le-Grand HB 

Entrées pour la saison 2024-2025

- Hawa DIABY (Site d'accession à Fontainebleau) du Aulnay HB 
- Melody WATTIEZ (Site d'accession à Chatenay) du Livry HB 
- Lalya BOUGAA (Site d'accession à Fontainebleau) du Montreuil HB 

Rapport Moral

Pour les masculins, nous comptons des joueurs prometteurs tels que :

Maintenus pour l'année 2024-2025

- Matthias RATHÉLOT LAUNAY (Pôle d'Eaubonne) du Tremblay Handball 
- Mory TOURE (Pôle d'Eaubonne) du Tremblay Handball 
- Louen CAPELERE (Pôle d'Eaubonne) du Villemomble Handball 

Sortie pour l'année 2024/2025

- Mathis BARELLE pour intégrer le CF du Tremblay Handball 

Entrées pour la saison 2024/2025

- Maxim FREY (Pôle d' Eaubonne) du Villemomble Handball 
- Argel AFANA AFANA (Pôle D'Eaubonne) du Tremblay Handball 

Ces parcours illustrent notre engagement continu envers le développement et l'excellence du handball dans notre département. Nous sommes fiers de nos accomplissements et nous continuerons à travailler ensemble pour promouvoir notre sport et soutenir nos joueurs dans leur parcours vers l'excellence.

Rapport Moral

L'Assemblée Générale ordinaire est pour nous tous l'occasion de faire le point sur la saison passée, de poser les bases de la saison à venir et des suivantes.

Ce bilan présentera donc un état des lieux pour la saison 2023-2024.

Un bilan financier sur cette même saison sera présenté pour accroître votre représentation et compréhension du fonctionnement du CDHB 93.

Puisque l'année 2024 est une année élective pour le CDHB 93, le budget prévisionnel de la saison 2024- 2025 sera présenté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra.

Mais avant tout, je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui contribuent à la vitalité et au succès du CDHB 93, qu'ils soient salariés, bénévoles, adhérents ou partenaires institutionnels. Leur engagement indéfectible est la pierre angulaire de notre association et démontre l'importance du handball dans notre département.

De ce fait, remercier toutes les personnes qui, à chaque niveau, font vivre le CDHB 93 : les salariés qui portent le quotidien, les membres du conseil d'administration qui se préoccupent des missions, les clubs, les adhérents et adhérentes ...

Je remercie également nos partenaires institutionnels qui nous permettent d'évoluer dans un maillage solidaire, en confiance mutuelle au service de « Notre sport » !

Des perspectives :

Nous abordons l'année 2024 avec enthousiasme, notamment en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques, où nous avons l'opportunité de promouvoir la pratique du handball et de contribuer à l'héritage de ces événements majeurs. Le CDHB 93 saisira toutes les occasions de mener de beaux projets comme nous le faisons déjà avec Génération 2024 et le label Terre de Jeux.

En tant que comité, notre rôle est de promouvoir le handball, mais à travers ces "Jeux 2024", nous devons veiller à ce que notre département et sa population soient durablement impactés, et que de plus en plus de personnes deviennent pratiquantes. Ces Jeux doivent laisser un "héritage" sur notre magnifique territoire Séquano-Dionysien. Ils doivent être un puissant moteur pour promouvoir l'engagement et la citoyenneté, en particulier chez les jeunes. Ils doivent également nous aider à poursuivre nos actions visant à changer les mentalités et à lutter contre toutes formes de violence, de discrimination, en mettant l'accent sur des questions essentielles telles que la féminisation, l'égalité homme/femme, le handicap et l'inclusion. Continuons à favoriser le respect et la tolérance chez nos jeunes, nos dirigeants et notre public !

Rapport Moral

Nous déployons des efforts considérables pour élargir les possibilités de pratique du handball, attirer de nouveaux adeptes et toucher des publics qui se tiennent à distance du sport. Nous nous engageons activement dans le développement de diverses initiatives pour concrétiser cet objectif.

Tout d'abord, nous cherchons à diversifier l'offre de pratique du handball. Cela comprend la promotion de formats alternatifs tels que le Handfit, qui propose des séances de remise en forme basées sur les techniques de handball, et le hand à 4, qui permet une expérience plus accessible et conviviale. Nous encourageons également le Beach handball, future discipline olympique. Enfin, nous mettons en avant le Handensemble, une pratique inclusive qui rassemble des personnes en situation de handicap et des joueurs valides sur le même terrain, favorisant ainsi l'intégration et l'esprit d'équipe.

De plus, nous nous efforçons de susciter l'intérêt des publics éloignés de la pratique sportive. Cela comprend des actions de sensibilisation ciblées dans les quartiers et les écoles, visant à initier les jeunes à notre sport et à leur montrer les avantages physiques, sociaux et émotionnels qu'il peut offrir. Nous collaborons étroitement avec l'Éducation Nationale pour intégrer le handball dans les écoles, les collèges et les lycées, en proposant des programmes adaptés et des pratiques dérivées attrayantes. Nous travaillons également en partenariat avec des organisations telles que l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) pour toucher un public encore plus large et favoriser l'accès au handball à travers des événements et des compétitions scolaires.

Notre engagement ne s'arrête pas là. Nous sommes là pour fédérer et promouvoir les actions de nos clubs, et pour les soutenir dans la réalisation de leurs objectifs. Nous nous efforçons de développer des liens solides avec nos partenaires institutionnels et non institutionnels, et nous tenons à remercier le Conseil Départemental pour son soutien indéfectible au handball Séquano-Dionysien.

En résumé, notre démarche vise à rendre le handball plus accessible, inclusif et attrayant pour tous. Nous croyons en l'importance de créer des opportunités pour les pratiquants potentiels, et nous travaillons activement pour développer des initiatives novatrices qui répondent aux besoins et aux attentes de notre communauté. Ensemble, nous aspirons à faire du handball un véritable levier de développement personnel, social et sportif, en insufflant une passion durable pour notre sport et en favorisant une pratique ouverte à tous.

Les actions du CDHB93 s'étendent bien au-delà des terrains de handball, irriguant les quartiers et les communautés locales de programmes et d'initiatives variés. Ces efforts visent à offrir à chaque individu, quel que soit son origine ou son statut social, l'opportunité de s'épanouir à travers la pratique sportive. Car pour le CDHB93, le handball n'est pas seulement un jeu, mais un moyen puissant de transformation sociale.

Rapport Moral

Dans cet esprit, le CDHB93 promeut la diversité, l'inclusion et le respect, créant ainsi un terreau fertile pour le développement personnel et collectif. Il célèbre la richesse des différences et encourage les échanges interculturels au sein de sa communauté handballistique, tissant des liens solides et durables.

Au cœur de ses actions réside un profond attachement aux valeurs de solidarité et d'entraide. Le CDHB93 incarne cet esprit de camaraderie qui transcende les frontières du terrain, favorisant un climat de coopération et de soutien mutuel parmi ses membres.

Ainsi, le CDHB93 n'est pas seulement un organe sportif, mais un vecteur de changement social, un artisan de lien communautaire et un gardien de valeurs humaines essentielles. Par ses actions inspirantes et son engagement indéfectible, il éclaire le chemin vers un avenir où le sport est synonyme d'inclusion, d'égalité et de solidarité.

La saison 2023-2024 a été marquée par une énergie collective remarquable et une détermination à progresser. Je suis convaincue que cette dynamique nous permettra de relever avec succès les défis à venir et de poursuivre notre mission avec passion et engagement. Il est important de préciser ici, que tout ce qui a été construit a pu être possible grâce à l'implication de tous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2023-2024 !

Sapho NAAL
Secrétaire Générale

Développement

Bilan Saison 2023-2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente : Johanna PANICO

Membres : Steve DUCRET, Nils JOLY, Hanafi MOUHOUS,
Ivan TEYSSIERES, Emmanuel FARINACCI et Julien TURBIAN

Développement

PRATIQUES DÉRIVÉES

Animation de cycles d'initiation sous forme de hand à 4 en partenariat avec le club de la ville :

- Aubervilliers
- Saint-Ouen
- Saint-Denis
- Sevran
- Bagnolet

Initiation au hand à 4 au centre commercial Westfield de Rosny 2

Hand Tour Féminin 2023-2024 avec 4 étapes et des finalités :

- 4 dates avec 4 clubs différents et volontaires :

- Rosny-sous-Bois 
- Saint-Ouen 
- Villemomble 
- Montreuil 
- Bel été solidaire et olympique 2023
- La Courneuve au Parc Georges Valbon
- Vaujours au Parc de la Poudrerie

Événements en collaboration avec nos partenaires :

- Journée Olympique 2023 avec le CDOS93 sur 6 classes au Parc Départemental de Marville
- Jeux des collèges 2023 avec l'UNSS93 sur 6 classes au Parc Départemental de Marville
- Festival des pratiques partagées avec la FSGT93

Bilan Saison 2023-2024



Développement

Bilan Saison 2023-2024



"The place to play" à Westfield Rosny 2



Hand'tour à Rosny-sous-Bois



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL

Développement

Bilan Saison 2023-2024

- Un éducateur formé « Développeur de Beach hand »
- Participation au Intercomités Régionaux
- Participation des jeunes du CDHB93 au regroupement du 13/04 à Chatenay Malabry
- Participation aux Intercomités 4-5 Mai et le 2 Juin



Intercomités Beach Handball à Chatenay-Malabry



Développement

Bilan Saison 2023-2024



Intercomités Beach Handball à Chatenay Malabry



Développement

Bilan Saison 2023-2024

Sensibilisation au handicap et initiation au handfauteuil :

- Différents Collèges de SSD
- 24 sites pour 2024 à la demande (Dugny, Bagnolet, Blanc Mesnil, Les Lilas, Ile Saint Denis, Montreuil, Villemomble)
- Club de handball de SSD (Blanc Mesnil, Romainville, Villemomble, Noisy le grand, St Denis, Gagny)
- SOP 2024 (Rosny, Neuilly Plaisance, Montfermeil, Sevran)
- Intervention à la Maison d'arrêt de Villepinte
- Intervention sur demande des villes (Bagnolet)

Initiation au hand'adapté avec l'association « Global Ethnik »

Participation au régional du handensemble au Kremlin Bicêtre

Création de la journée du handensemble :

- Bondy
- Noisy le Sec
- Noisy le grand

Un club avec une section handfauteuil : HBC Noiséen

Animations de cycles d'initiation baby hand en partenariat avec le club de la ville :

- Noisy-le-Sec

Intervention en collaboration avec la ligue IDF et les clubs dans les PMI du 93

Un éducateur du comité formé Baby Hand



Handfauteuil à Villemomble

Développement

Bilan Saison 2023-2024



Journée du Handensemble à Noisy le sec

COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Développement

Bilan Saison 2023-2024

HANDFIT

- Trois salariés formé "animateur Handfit"
- 6 sections Handfit
- Un événement "Du Stade Vers l'Emploi" (DSVE) en lien avec la Ligue Ile-de-France, France travail et Tremblay Handball, réunissant 100 demandeurs d'emplois avec des recruteurs de secteur différents en incognito dans les différents groupes.
- Animation Handfit à Westfield Rosny 2 à "the place to play"
- Intervention Job dating à Paris



"Du stade vers l'emploi" à Tremblay-en-France



Développement

ÉCOLE DE HAND (U9)

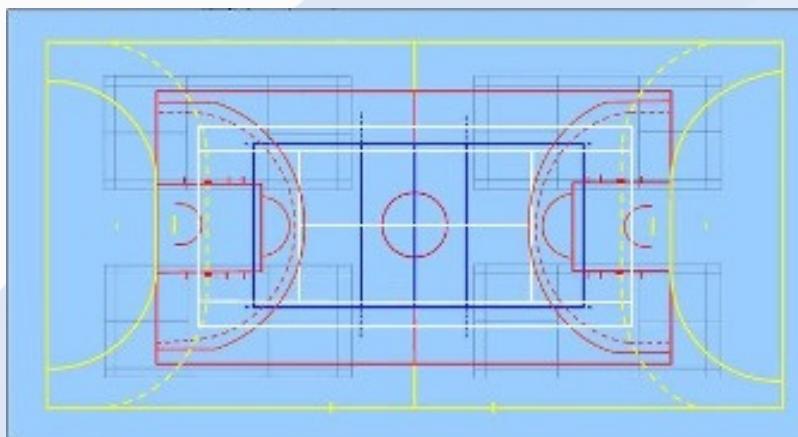
Niveau DÉBUTANT

20 X 15 mètres (terrain de minihand)

Zone de 4 mètres

4 joueurs de champs + 1 gardien de but

Ballon taille 0



Bilan Saison 2023-2024

ÉCOLE DE HAND (U9)

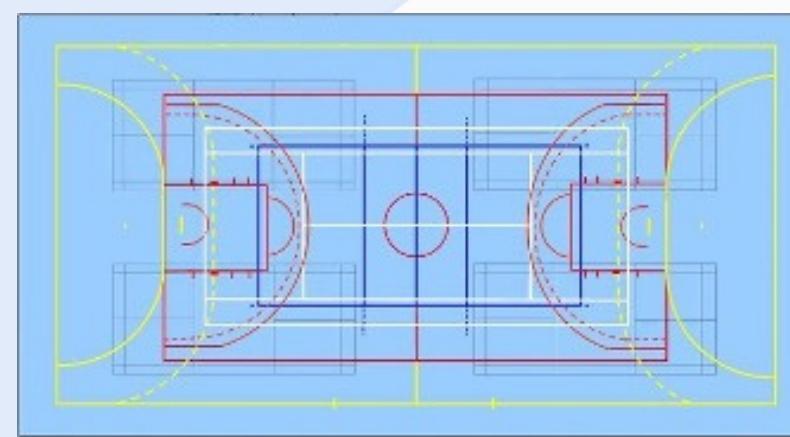
Niveau CONFIRMÉS

26 x 14 mètres (terrain de basket)

Zone de 5 mètres

4 joueurs de champs + 1 gardien de but

Ballon taille 0



Développement

Bilan Saison 2023-2024

CHALLENGES JEUNES CDHB93

CHALLENGES KIDS 93 MI-TEMPS - U11 FÉMININ ET MASCULIN

CHALLENGES KIDS 93 MI-TEMPS - U11 FÉMININ ET MASCULIN

Protocole d'entrée des matchs professionnels et participation d'un challenge à la mi-temps

Challenge U11 mixte au Tremblay HB (Proligue)

Challenge U11 filles au Noisy-le-Grand HB (D2F)

CHALLENGE ROGER CHAMPY 2023 (LIVRY GARGAN)

40 équipes U9 mixte

400 jeunes participants

200 spectateurs tout au long de la journée

CHALLENGES INTERNATIONAUX U17CDF ET U18CDF

CHALLENGE GÉRARD MARTIN 2023 (AULNAY-SOUS-BOIS)

10 équipes U17 féminines de niveau national provenant de 6 régions françaises différentes

3 jours de compétition

500 spectateurs tout au long du weekend de compétition

CHALLENGE JEAN LAFARGUE 2023 (LIVRY GARGAN)

10 équipes U18 masculins de niveau national provenant de 6 régions françaises différentes

3 jours de compétition

900 spectateurs tout au long du weekend de compétition



Développement

Bilan Saison 2023-2024



Challenge 93 à Tremblay-en-France / Villepinte affronte Les Lilas-Pré



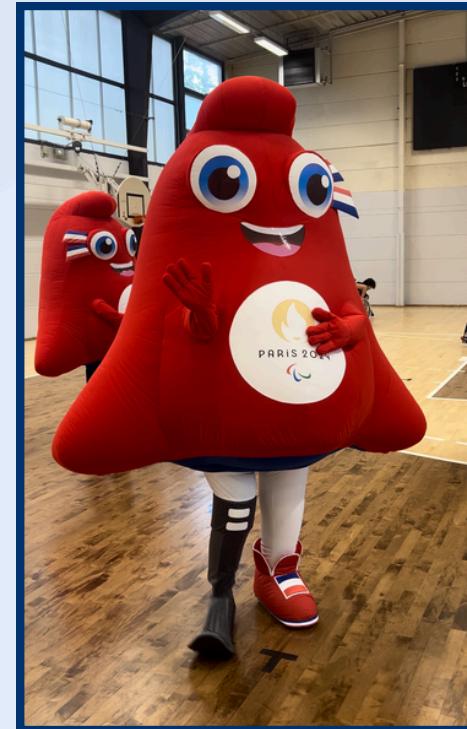
Challenge 93 à Noisy-le-Grand / Gagny affronte Rosny-sous-Bois

Développement

Bilan Saison 2023-2024

PARTENAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- 5 cycles d'initiation scolaire en collaboration tout au long de l'année
- 5 tournois inter-classes de fin de cycle
- 250 écoliers initiés
- Journée olympique en juin 2024
- Intégrathlon en Juin 2024
- Jeux des collèges en juin 2024



Handfauteuil à Stains



Développement



Tournoi scolaire École Crétier à Sevran

Bilan Saison 2023-2024



Développement

FÉMINISATION

Hand Tour Féminin de hand à 4 pour les jeunes filles isolées dans les clubs
4 étapes dont 1 journée de finalités 100% féminine

Journée internationale des droits de la Femme du 8 mars 2024

- Promotion de la pratique féminine compétitive
- Promotion des métiers du sport

INCLUSION SOCIALE

Activ'été 2023 au Parc de la Poudrerie - 400 initiés

Activ'été 2023 au Parc Georges Valbon - 300 initiés



Hand'tour à Montreuil

Bilan Saison 2023-2024



Handfauteuil à Monfermeil

Développement

Le comité a également participé à des Jobs Datings Sportifs

- En Fevrier 2024 à la Maison du Handball de Creteil
- En Avril 2024 au Palais des Sports de Tremblay-en-France

Journées d'initiation à la pratique du handball sous toutes ses formes dans les Quartiers Prioritaires

10 villes en 2023-2024 :

- Sevran
- Saint-Denis
- Noisy-le-Sec
- Dugny
- Romainville
- Pierrefitte-sur-Seine
- La Courneuve
- L'Île-Saint-Denis
- Aubervilliers
- Montfermeil

Johanna PANICO,
Présidente de la Commission Développement
Comité Départemental Handball de Seine-Saint-Denis

Bilan Saison 2023-2024



"Du stade vers l'emploi" à Tremblay-en-France

Technique

Bilan Saison 2023-2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Farid GHERRAM

Membres : Bouba TANGARA, Ahmed MEKKAOUI,
Thierry TAYAN, Samir MESROUR

Technique

Détections

Générations	N+1 Féminin	N+1 Masculin
Entraîneurs	Kamel JGOUTA Jonathan MODESTE	Fred PORPHAL Adrien LECLERCQ Julien DUPAYS
Rassemblements	Dimanche 9-11h Octobre-Décembre (hors vacances) Villemomble Volume horaire (CPS + Stage) : 36h	Dimanche 11-13h Octobre-Décembre (hors vacances) Montfermeil Volume horaire (CPS + Stage) : 36h

Technique

Détections

Générations	N Féminin	N Masculin
Entraîneurs	Bouba TANGARA Henri RIMIZE	Moussa SIDIBÉ Clément DOREAU
Rassemblements	Dimanche 11h-13h Septembre-Mai (hors vacances) Villemomble Volume horaire (CPS + Stage) : 118h	Dimanche 9-11h Septembre-Mai (hors vacances) Montfermeil Volume horaire (CPS + Stage) : 118h

Technique

Détections

Générations	N-1 Féminin	N-1 Masculin
Entraîneurs	Kamel JGOUTA Jonathan MODESTE	Fred PORPHAL Adrien LECLERCQ Julien DUPAYS
Rassemblements	Dimanche 9-11h Janvier-Juin (hors vacances) Villemomble Volume horaire (CPS + Stage) : 68h	Dimanche 11-13h Janvier-Juin (hors vacances) Montfermeil Volume horaire (CPS + Stage) : 68h

Technique

Génération N+1 année 2009

Intercomités territoriaux

Génération N+1 année 2009 (sans les jeunes déjà en structure pôle)

Résultats féminin :

- 7ème d'Île-de-France 2023/2024 pour les filles :
- 2 joueuses sélectionnées pour les interligues (Blanc-Mesnil et HBC Gagny)

Résultats masculin :

3ème d'Île-de-France 2023/2024 pour les garçons : 6 joueurs sélectionnés pour les interligues + 1 entrée en Structure (Tremblay HB, CM Aubervilliers et Villemomble HB)

Pour rappel :

Génération N 2009

Résultats féminin :

Vice-championnes de France 2023 pour les filles :
5 entrées au pôle francilien 2023-2024 (CM Aubervilliers, Blanc Mesnil, HBC Gagny et Tremblay HB)

Résultats masculin :

Champions d'Île-de-France 2023 pour les garçons :
Une entrée au pôle francilien 2023-2024 (Villemomble HB)

Génération masculine N+1 (2009)



Génération féminine N+1 (2009)



Technique

Sélections Départementales

Cette saison 2023/2024, nos sélections féminine et masculine (2010) ont particulièrement brillé lors des intercomités.

Après une victoire face à la Seine et Marne en finale, les filles remportent le trophée de championne d'Ile de France.

Les Garçons quand à eux s'inclinent en finale face à la sélection des Yvelines et finissent Vice-Champion d'Ile de France.

Après un tour National menée d'une main de maître du côté de Vernon pour les garçons et à Rueil-Malmaison pour les filles.

Nos deux équipes valident leur ticket pour les finalités à Orléans.

Lors de ces finalités les filles finissent à la 6ème place national en s'inclinant face au Gard aux tirs au but.

Les garçons eux s'inclinent en finale face au Var et repartent avec la médaille d'argent.

UNE IMMENSE FIERTÉ POUR NOTRE DÉPARTEMENT !



Générations N (2010) aux finalités nationales à Orléans

Technique



Générations N (2010) masculine
Vice-champion de France

Générations N (2010) féminine 6ème



Technique

Formation de cadres

Formation certificat 1 (CF1)
“contribuer à l'animation sportive de sa structure”

40 heures de formation réparties sur 3 modules de 15 heures en présentiel (CDHB93) et 25 heures (ligue IDF) en FOAD

17 Apprenants inscrits

Suivi et formation pédagogique en club

En collaboration avec les responsables techniques des clubs
Mise en situation pédagogique durant les temps de formation en présentiel Livret pédagogique à compléter entre chaque temps de formation
Équipe de formateurs et intervenants sur modules spécifiques

Technique

Formation de cadres

FORMATION CF6
« Entrainer des jeunes »
(former)

80 heures de formation réparties sur 4 modules de 65 heures en présentiel (CDHB93) et 15 heure (ligue IDF) en FOAD

14 Apprenants inscrits

Suivi et formation pédagogique en club

En collaboration avec les responsables techniques des clubs
Mise en situation pédagogique durant les temps de formation en présentiel Livret pédagogique à compléter entre chaque temps de formation
Équipe de formateurs et intervenants sur modules spécifiques

Technique

Certification

Elles sont effectuées via une séance handball de 1h et un entretien de 30 minutes avec 2 jurys autour de la séance effectuée et des contenus pédagogiques étudiés en formation.

14 Apprenants inscrits



En cours

Sections sportives

- En collège : 3 sections mixtes (collège Jean Moulind'Aubervilliers, collège Pablo Picasso de Montfermeil et collège Victor Hugo d'Aulnay-sous-Bois), 2 sections exclusivement féminine (collège Césaria Evora de Montreuil et collège Auguste Delaune de Bobigny) et 1 section exclusivement masculine (collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France)
- Mention spéciale aux minimes du collège Pierre de Ronsard de Tremblay qui joueront le final du championnat de France en juin
- Intervention du CDA en partenariat avec l'UNSS93 dans la formation de jeunes dirigeants et des juges arbitres jeunes.
- Suivi et accompagnement dans les projets de section et les bilans scolaires et sportifs, sensibilisation au handicap et initiation au handball.

Technique

Aménagement des règles de jeu en catégorie enfants

<i>(Applicable à partir de la phase de brassages départementaux jusqu'à la phase de championnat)</i>	
Catégories	Règles aménagées
U11F U11M Ballon taille 0 Brassages + Délayages	Engagement du gardien de but Pas de temps-mort 1 minute d'exclusion 3 x 12 minutes Brassages + Délayages : 1 ^{er} tiers-temps : 5 joueurs de champ + 1 GB, défense tout terrain 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tiers-temps : 6 joueurs de champ + 1 GB, défense tout terrain Championnat : 1 ^{er} tiers-temps : 5 joueurs de champ + 1 GB, défense tout terrain 2 ^{ème} tiers-temps : 6 joueurs de champ + 1 GB, défense tout terrain 3 ^{ème} tiers-temps : 6 joueurs de champ + 1 GB, défense étagée autorisée
Ballon taille 1 Championnat	

<i>(Applicable à partir de la phase de brassages départementaux jusqu'à la phase de championnat)</i>	
U13F U13M Ballon taille 1	Engagement ligne médiane 2 temps-morts/équipe dont 1 temps-mort maximum/mi-temps/équipe 2 minutes d'exclusion 2 x 20 minutes 1 ^{er} mi-temps : défenseur étagée 2 ^{ème} mi-temps : défense libre DÉFENSE STRICTE INTERDITE
U15F Ballon taille 1 U15M Ballon taille 2	Engagement ligne médiane 3 temps-morts/équipe dont 2 temps-morts maximum/mi-temps/équipe 2 minutes d'exclusion 2 x 25 minutes 1 ^{er} mi-temps : défenseur étagée 2 ^{ème} mi-temps : défense libre DÉFENSE STRICTE INTERDITE
U18F Ballon taille 2 U18M	Engagement ligne médiane 3 temps-morts/équipe dont 2 temps-morts maximum/mi-temps/équipe 2 minutes d'exclusion





Séminaire des techniciens au golf de la Poudrerie à Livry-Gargan

COMITÉ SEINE SAINT DENIS
COMMISSION
TECHNIQUE
FFHANDBALL

COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Arbitrage

Bilan Saison 2023-2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente : Audrey BOUAHASSANE

Membres : Angélique GARCIA, Mathieu STRAZEL,
Jean-Euloge MAHOUNGOU, Walid EL AMRI, Germain ETILCE, Adam MELLOUKI,
Sony POSVITE, Benjamin F.BASTOS, Erwan LE GUYADER, Dan GUEZ, Amine EL MAHIL

COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Arbitrage

Bilan Saison 2023-2024

- Tournoi de Pré-Saison Gérard MARTIN

Phases qualificatives gérées par la CDA en collaboration avec la CTA

JAJ Comité ayant participés : AKROUTI_AYARI, ATMANIOU_SEVRES, HERVOIR_MONNEY, NOUASRIA,

Arbitres Comité : David OLIVEIRA

Les membres de la CDA ont accompagné et arbitré certaines rencontres avec les JAJ

- Stages de reprise d'activité arbitrage pour les arbitres jeunes et adultes du département

7 dates sur septembre, octobre et décembre 2023, ont été proposées pour permettre au plus grand nombre de se réinscrire. Mails envoyés directement aux clubs et aux référents répertoriés.es

Sur le mois de septembre (2, 3, 9, 10, 16, 17), une date en octobre (11) et une date en décembre (13), 88 arbitres ont répondu présent dont 15 féminines.

Ces tests comprenaient une partie théorique (QCM de 20 questions avec un minimum de 10 bonnes réponses attendues). Certains JA, JAJ ont été repêchés par rapport à la connaissance de leur technique d'arbitrage déjà vu en pratique sur les terrains.

Une partie physique avec un minimum de 4 tours de piste à faire en 12 minutes.

Ainsi que la validation du fichier d'honorabilité transmis via la licence mail de la FFHB.

- Désignations

La couverture des matchs a pu être faite à 90% sur la saison, malgré la grande difficulté à coordonner les arbitres du département. La majorité des adultes sont également joueurs ce qui limite les possibilités de doubler sur le même soir. Les jeunes arbitres ont aussi doublé sur les matchs du week-end afin de couvrir le maximum de désignations, avec pas mal de désistement de dernières minutes ou non mises à jour de leur disponibilité sur leur compte i-hand.

Nous avons dû faire appel à des arbitres de départements voisins, ainsi qu'à des arbitres ligue.

La règle de non-présentation d'arbitre vu avec la COC, n'a été pas appliquée mais devrait l'être sur la saison 2024-2025 afin de responsabiliser les arbitres et les clubs vis-à-vis des désignations officielles.

- Formation

La formation a été plus axée sur la pratique et le suivi des arbitres sur les matchs désignés. La partie QCM n'a pas été renouvelée à la vue du manque de participants aux corrections de QCM (5 membres de la CDA présents, 6 arbitres sur 88 validés.es) malgré la constante communication sur le fait que la non-rédaction du QCM n'empêchait la participation à la correction).

OdG : 2 sessions, 2 jeunes faites sur les vacances scolaires (Toussaint, 21 inscrits pour 12 validés dont 6 féminines , Février, 38 inscrits dont 16 validés dont 2 binôme féminin.

2 sessions adultes, Toussaint 11 inscrits pour 1 validé , Février 11 inscrits pour 7 validés.

Dans l'optique de favoriser la réussite vers l'accession au grade Territorial 3, des sessions de rattrapage ont été proposées aux jeunes qui nous semblaient pouvoir obtenir le grade avec un accompagnement supplémentaire.

COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Arbitrage

Bilan Saison 2023-2024

Des temps de formation ont été mis en place conjointement avec la Commission Technique sur des temps de jeu des sélections masculines et féminines du comité, principalement avec des arbitres jeunes à potentiel. Ainsi qu'avec des rencontres sollicitées auprès du pôle de jeune de la CTA.

Des jeunes de Aubervilliers, Villepinte, Livry-Gargan, Blanc Mesnil, Le Bourget, Romainville, Aulnay ont bénéficié de cet accompagnement.

- Communication avec les clubs

Pas mal de communication, d'échanges de mails sur les retards de défraiements des arbitres

Pas mal de communication, d'échanges de mails sur les retards de défraiements des arbitres.

Des échanges autour des convocations disciplinaires.

Beaucoup de clubs restent sans école d'arbitrage et ne sollicitent pas l'aide de la CDA malgré des envois de mails et appels dans l'intérêt du développement de l'arbitrage.

Hormis 7 clubs, la commission n'a pas été sollicité pour de la formation, ou de la création d'école d'arbitrage ou des demandes de matériels.

- Évènementiels :

Participations de certains JAJ et JA sur les tournois

- Délégation accession région -15 et -18
- Challenge régional -13
- Challenge départemental -13, -15, -18, +16
- Grand Prix 78, 2 binômes inscrits tournois. (1 binôme garçon et 1 binôme fille).

Proposition en ligue de 3 JA

Participation de la CDA, à 1 journée de développement de l'arbitrage en milieu scolaire (UNSS)

- Les clubs ne distinguent pas la CMCD et l'arbitrage.
- Propositions CDA aux votes des présidents
- Sur les forfaits d'équipes non connus, les frais d'arbitrage dans leur intégralité (match, plus frais kilométrique) seront à la charge du club absent à la date de la rencontre.
- Règles de fonctionnement
- Les jours de matchs officiels, tout arbitre présent sur le lieu de la rencontre (hors signalement de l'arbitre) à moins de 15mn avant le coup d'envoi, sera remercié par le club recevant et son club recevra une amende pour non- présentation sur une désignation de la commission.
- La CDA se réserve le droit de ne plus désigner les arbitres coutumiers des retards répétés, des absences non prévenues et de matériels nécessaires pour exercer la fonction.

COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Communication

Bilan
Saison 2023-2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente : Sapho NAAL

Membres : Anta DIAO, Nils JOLY

Communication

Newsletter

Chaque mois, le CDHB 93 rédige et publie sa newsletter sur son site internet permettant de suivre les évènements du Comité et de ses clubs sur le mois.

Cette newsletter mensuelle est généralement constituée 5-6 pages. L'édition d'une newsletter type s'effectue de la manière suivante : le contexte et la nature de l'activité ou de l'intervention sont détaillées pour donner suite à des photos des différents événements.

RETRIEVEZ TOUTE

L'ACTUALITÉ DE MARS

COMITÉ SEINE SAINT DENIS FFHANDBALL

 cdhb93  comite_handball93  comitedepartementalhb93.fr

Au programme

- Journée du Handensemble
- Journée de la Femme
- Nouveaux équipementier
- Intercomités



seine saint denis FFHANDBALL LIGUE ILE DE FRANCE FFHANDBALL myhandball

RETRIEVEZ TOUTE

L'ACTUALITÉ DE AVRIL

COMITÉ SEINE SAINT DENIS FFHANDBALL

 cdhb93  comite_handball93  comitedepartementalhb93.fr

Au programme

- La SOP
- 24 sites pour 2024 - Montreuil
- Du stade vers l'emploi
- Hand fauteuil Bagnolet



seine saint denis FFHANDBALL LIGUE ILE DE FRANCE FFHANDBALL myhandball

RETRIEVEZ TOUTE

L'ACTUALITÉ DE MAI

COMITÉ SEINE SAINT DENIS FFHANDBALL

 cdhb93  comite_handball93  comitedepartementalhb93.fr

Au programme

- 24 site pour 2024 - Villemomble
- Finalités nationales Intercomités
- Festival pratiques partagés - Stains
- Hand fauteuil - Stains
- Hand'Tour - Montreuil
- Intégrathlon - Tremblay



seine saint denis FFHANDBALL LIGUE ILE DE FRANCE FFHANDBALL myhandball

Communication

2023-2024



Instagram	2024
Nombres de publications	177
Nombres de like	Entre 10 000 - 159 000
Nombres de vues	1 304 900
Nombres d'abonnés	4 800

Communication

2023-2024



TIKTOK	2024
Nombres de publications	39
Nombres de vues total	1 790 000
Nombres de vues par post	8 000 - 472 500
Nombres d'abonnés	5 874

Communication

2023-2024



Facebook	2024
Nombres de publications	177
Nombres de likes	7 000
Nombres d'abonnés	2 400

Communication

Création en Mai 2024



Youtube	2024	Objectifs
Nb de vidéo	1	2 par mois
Nb de vues	100	5 000
Nb d'abonnés	33	500

Communication

Site Internet

Janv 2024 : 789 vues

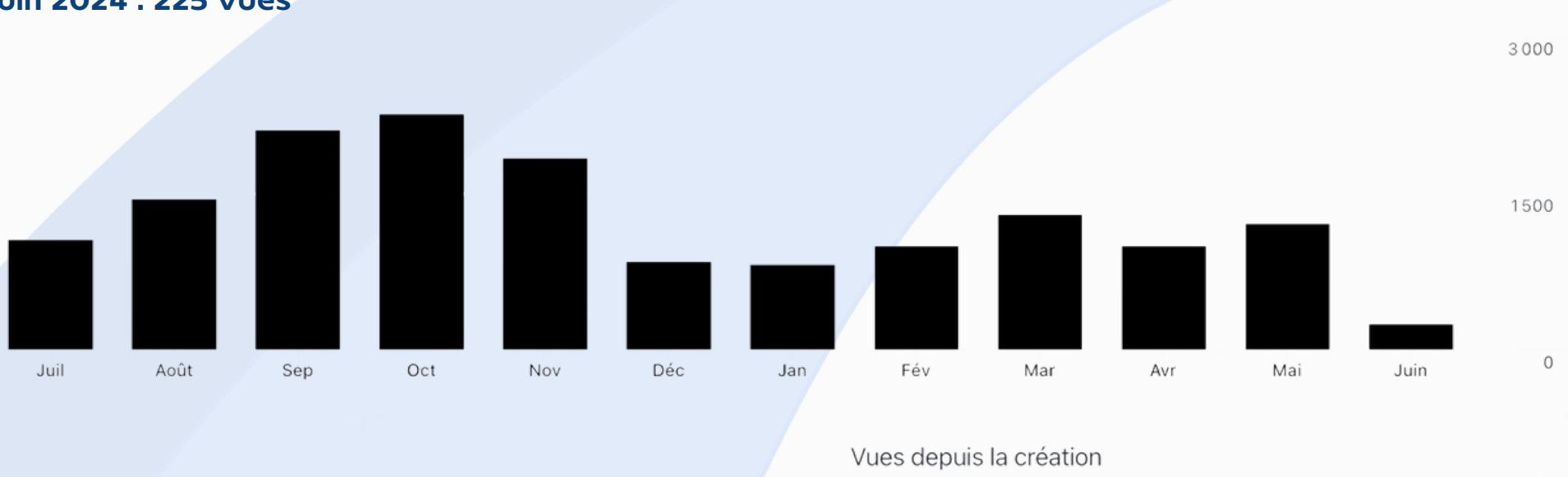
Fev 2024 : 967 vues

Mars 2024 : 1287 vues

Avril 2024 : 981 vues

Mai 2024 : 1881 vues

Juin 2024 : 225 vues



Communication

Mise à jour de la plaquette de présentation et commerciale



COMITÉ SEINE SAINT DENIS FFHANDBALL

“DEVENEZ PARTENAIRE DU HANDBALL EN SEINE-SAINT-DENIS”

The image shows the back of a handball player wearing a red jersey with the number 3 and the text "SEINE-SAINT-DENIS" on the back. The player is standing on a court, facing a goal.



"ALLEZ LE 93!"

COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Organisation des
compétitions

Bilan Saison 2023-2024

**COMPOSITION DE LA
COMMISSION**

Président : Mehdi BELFATMI

Membres : Samir MESROUR, Bilal SALHI

COMITÉ SEINE SAINT DENIS
COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Organisation des compétitions

La commission s'est réunie à plusieurs reprises afin des préparer les délayages, championnats, et de procéder aux contrôles. Des réunions plénières avec la CDA et la Discipline nous ont permis de travailler sur le projet présenté ce jour.

Nous notons cette saison une hausse des engagements d'équipes féminines toutes catégories, ainsi qu'en Seniors Garçons, ceci allant dans le sens du projet du comité.

Sportivement, nous félicitons l'ensemble des clubs pour cette belle saison. Nous encourageons également tous les clubs qui monteront pour la saison prochaine.

Nous souhaitons remercier tous les clubs, avec lesquels nous avons eu de très bons rapports. Merci pour leur grande compréhension.

Je voudrais remercier les membres de la commission ainsi que l'ensemble des salariés du comité, ainsi que l'ensemble des commissions avec lesquelles nous avons travaillées et qui sont impliqués tout au long de cette saison.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.
Cordialement et sportivement,

Le Président et son équipe.
Mehdi Belfatmi.

Organisation des compétitions

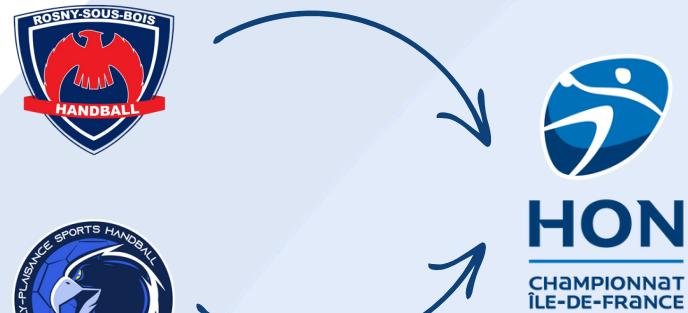
Les montées championnats masculins



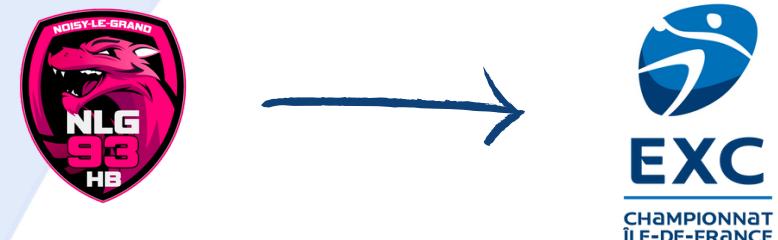
Montreuil HB et AS Bondy en Pré-Nationale



Tremblay-en-France Handball en Liqui Moly StarLigue



Neuilly-Plaisance Sports Handball et Rosny Handball en Honneur Région



Noisy-le-Grand Handball en Excellence Région

Organisation des compétitions

Les montées championnats féminins



Aubervilliers en Nationale 1



Villemomble et HBC Gagny en Pré-Nationale



HBC Gagny, Noisy-le-Grand et AC Bobigny en Nationale 3



COMITÉ SEINE SAINT DENIS
COMMISSION
TECHNIQUE
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



CHAMPIONNAT
ÎLE-DE-FRANCE



Organisation des compétitions

Championnat U11

Masculin

Excellence :



Honneur :



1ère Div



2ème Div



3ème Division :



Féminin

Excellence :



Honneur :



Organisation des compétitions

Championnat U13

Masculin

Excellence :



Honneur :



1ère Div :



2ème Div :



Féminin

Excellence :



Honneur :



Organisation des compétitions

Championnat U15

Masculin

Excellence :



Honneur :



1ère Div :



2ème Div :



Féminin



Excellence :

Honneur :



Organisation des compétitions

Championnat U18

Masculin

Excellence :



Honneur :



Championnat U18

Masculin

Excellence :



Championnat U18

Masculin

Championnat U18

Masculin

Poule unique :



Championnat CDF U17 Féminin

4ème du championnat de France :



Discipline

Bilan Saison 2023-2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente : Claudine DETCHENIQUE

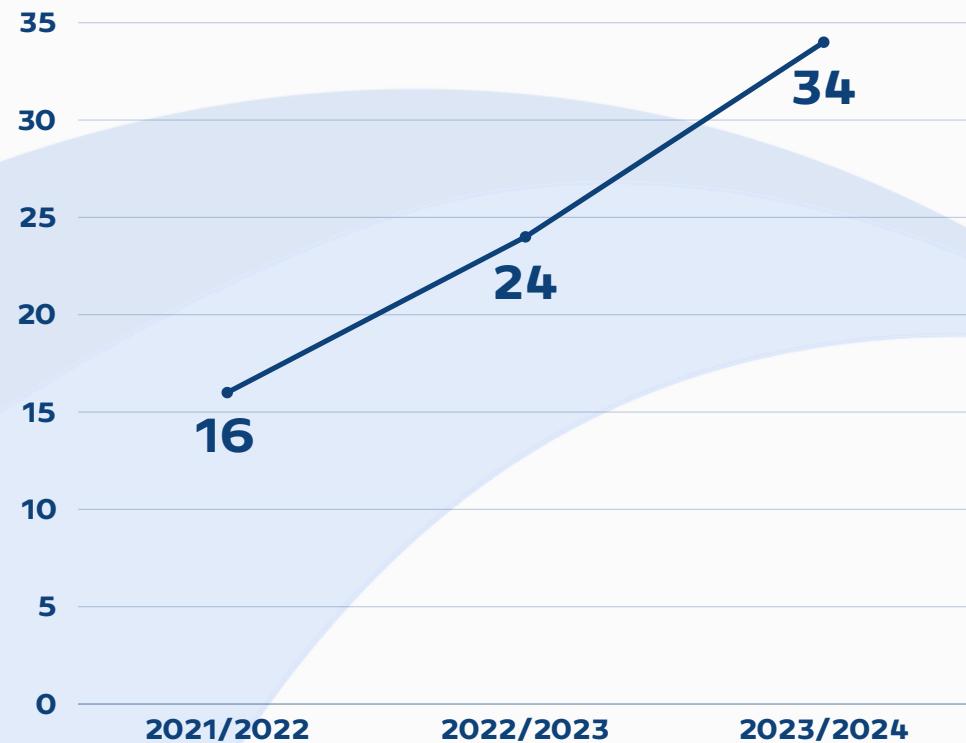
Procureur : Céline FORTUNE

Membres : Michel BOURRAT, Martial BOSSARD, Patrice CÉRIL, Stipe EREG,
Farha MEZIANI, Ludovic NEVO, Sylvie NATCHEZ, Didier ROMOLI, Nathalie VIVO

Discipline

Brutalités	12 dossiers
Attitude agressive	5 dossiers
Menace verbale	1 dossier
Attitude incorrecte	2 dossiers
Injures	1 dossier
Envahissement de terrain	6 dossiers
Action de jeu dangereuse	1 dossier

Bilan Saison 2023-2024



34 dossiers ouverts en 2023-2024

6 dossiers ne sont pas finalisés

Compte Annuels



COMPTE ANNUEL

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSO COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL DE SEINE SAINT DENIS

32 Rue Delizy
93694 PANTIN Cedex

NAF : 9499Z

SIRET : 318100070 00032



Fiduciaire du Louvre

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Parisienne
65 RUE SAINT LOUIS
93250 VILLEMOMBLE

Tél. 0145280307

SIRET : 30773606600118



Sommaire

Sommaire	1
BILAN	2
Bilan Actif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	8
Etat des provisions et dépréciations	9
Etat des créances et dettes	10
Charges à payer et produits à recevoir	11
Produits et charges constatés d'avance	12
Variation des fonds propres art.431-5	13
	14

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Bruit	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Amort. Prov.	Net	Au 31/12/2022
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL I	10 780		5 091		5 689
Comptes de liaison	I				5 017
Actif circulant					
Stocks et encours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités					
Chargés constatées d'avance					
TOTAL III	624 447				624 447
Frais d'émission des emprunts	IV				
Primes de remboursement des obligations	V				
Écarts de conversion actif	VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	635 227		5 091		630 135
					436 495



Bilan Passif

	Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires		40 631	
Fonds propres complémentaires		149 822	
Écarts de réévaluation			
Réerves			
Réerves statutaires ou contractuelles			
Réerves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		190 452	
Excédent ou déficit de l'exercice		70 148	
	Situation nette	260 601	190 452
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL I	260 601	190 452
Comptes de liaison			
	II		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL III		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL IV		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL V	369 534	246 043
Écarts de conversion passif			
	VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	630 135	436 495	

Compte de résultat

	Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
- Ventes de biens			157 517
- dont ventes de dons en nature			
- Ventes de prestations de services			
- dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			257 131
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			8 305
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			24
	TOTAL I	541 434	422 978
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			107 323
Autres achats et charges externes			
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			5 470
Charges sociales			130 038
Dotations aux amortissements et dépréciations			22 463
Dotations aux provisions			3 397
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			199 577
	TOTAL II	468 267	250 962
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	73 168	172 017
Produits financiers			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			2 275
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Déficiences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL III	2 275	1 187
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Déficiences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL IV		-48
	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 275	1 235
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	75 443	173 252

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL V	112
		50 915
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	TOTAL VI	5 406
		5 898
		68 447
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-5 294
		-23 430
Participation des Salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	543
		475
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	821
		081
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	478 148
		325

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	TOTAL	

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

► Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 630 135 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 70 148 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Installations techniques : 10 ans

- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

- Matériel de transport : 5 ans

- Matériel de bureau : 3 ans

- Matériel informatique : 3 ans

- Mobilier : 4 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Autres observations

La validité des produits Licences, Affiliation, Dotation et engagements couvre une année sportive correspondant à l'année scolaire, soit du 1er septembre au 30 juin tandis que l'association établit ses comptes sur l'année civile

soit du 1er janvier au 31 décembre.

Pour tenir compte du décalage entre l'année civile d'établissement des comptes et de l'année sportive de validité des produits ci-dessus, les 6/10 des produits facturés pour la saison sportive en cours sont rattachés à suivant et figurent au passif du bilan sous la rubrique "produits constatés d'avance".

Ainsi, le montant de la subvention d'exploitation du département de 175k€ a été intégralement consommé dans le cadre du fonctionnement de l'association.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations	
			Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	TOTAL			
 Terrains				
Constructions :	Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers			
	- De transport			
Matériel :	- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	TOTAL	6 696		4 069
Participations évaluées par mise en équivalence				
	- Participations			
Autres :	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL	15		
	TOTAL GÉNÉRAL	6 711		4 069
CADRE B	Diminutions	Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival. Val. d'origine des immo. en fin d'ex.	
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	TOTAL			
 Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
	- Gales, agents et aménagt. const.			
Installations :	- Techniques, matériel et outillage			
	- Gales, agents et aménagt. divers			
	- De transport			
Matériel :	- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
	TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence				
	- Participations			
Autres :	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL			
	TOTAL GÉNÉRAL			10 780
				15
				10 765
				15
				15
				10 765

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
	TOTAL				
 Terrains					
Constructions : - Sur sol propre					
- Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	1 694		3 397	
	TOTAL GÉNÉRAL	1 694		3 397	
					5 091
					5 091
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires		Dotations	Reprises	Mouvement net des amort. en fin d'exercice	
Frais d'établissement et dvp.		Différentiel de durée	Mode dégressif	Différentiel de durée	Mode dégressif
Donations temporaires d'usufruit			Amort. fiscal exceptionnel		Amort. fiscal exceptionnel
Autres postes d'immo. incorp.					
	TOTAL				
 Terrains					
Constructions : - Sur sol propre					
- Sur sol d'autrui					
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.					
Inst. tech. mat. et outil. indus.					
Inst. gales, agenc. et aménag. divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau et info. mob.					
Emballages récup. et divers					
	TOTAL				
Frais d'acq. de titres de particip.					
	TOTAL GÉNÉRAL				
	DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net à l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaier					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Règlementées	- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :	- Investissements - Haussé des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
	TOTAL I				
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL II				
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporielles - Corporelles - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation					
	TOTAL III				
<i>Dont dotations et reprises :- Financières - Exceptionnelles</i>					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
	- D'exploitation				

Etat des créances et dettes

Créances	Liquidité de l'actif		
	Montant brut	Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers clouteux ou litigieux	157 154	157 154	
Clients, usagers et comptes rattachés	90	90	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	290 365	290 365

Dettes	Degré d'exigibilité du passif		
	Montant brut	Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autre organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL	369 534	369 534

Charges à payer et produits à recevoir

	Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Dette fiscale et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	16 913	22 579	

	Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL	9 245	9 245	

Produits et charges constatés d'avance

Produits :	- D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
			168 173	152 566
		TOTAL	168 173	152 566
Charges :	- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
			124 526	105 172
		TOTAL	124 526	105 172

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	40 631				149 822
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	149 822				70 148
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	190 452				260 601
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	190 452				260 601

Commentaires : néant

Développement

Projet Saison 2024-2025

Projet Saison 2024-2025

Développement

PRATIQUES DÉRIVÉES

Volonté d'animation de cycles d'initiation sous forme de hand à 4 en partenariat avec le club de la ville :

- Villepinte
- Ile-Saint-Denis
- Les Lilas
- Drancy
- Neuilly Sur Marne

Hand Tour Féminin 2024-2025 :

- Création d'un championnat hand à 4 féminin.

Bel été solidaire et olympique 2024

- Live Site JOP 2024 Parc Georges Valbon
- Vaujours au Parc de la Poudrerie

Événements en collaboration avec nos partenaires :

- Journée Olympique en 2025 avec le CDOS93 sur plusieurs classes au Parc Départemental de Marville
- Jeux des collèges en 2025 avec l'UNSS93 sur plusieurs classes au Parc Départemental de Marville
- Intégrathlon en 2025



Neuilly-sur-Marne et
Villemomble au Challenge 93

COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Développement

Projet Saison 2024-2025

6 sections handfit, volonté d'avoir un éducateur en formation ou formé dans chaque section

Une section supplémentaire sur l'année 24/25

Développement du Hanfit via des Jobdating permettant l'insertion en entreprise



- Un éducateur déjà formé « Développeur de Beach hand »
- Un éducateur supplémentaire sur 24/25
- Participation aux intercomités régionaux et nationaux
- Mise en place de détection
- Mise en place de cycle d'initiation



Sensibilisation au handicap et initiation au handfauteuil :

- Sections sportives scolaires et option handball du département
- 5 Journée du handensemble dans 5 clubs de SSD
- Intervention sur demande dans les clubs de SSD

Démonstration de la pratique du handfauteuil :

- Challenge Gérard Martin U17F à Aulnay-sous-Bois
- Challenge Jean Lafargue U18M à Livry-Gargan

Séance de découverte Hand'adapté avec 2 IME

1 club avec une section handfauteuil : HBC Noiséen

Création de 2 sections de hand adapté

1 club supplémentaire avec une section handfauteuil et des cadres formés



Développement

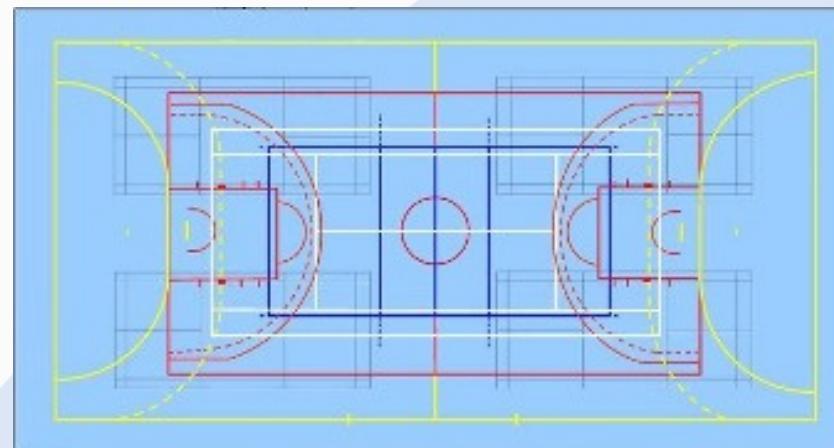
Projet Saison 2024-2025

Animations de cycles d'initiation baby hand en partenariat avec le club de la ville :

- Noisy-le-Sec
- Romainville
- Saint Denis

17 section Babyhand = 1 éducateur en formation ou formé dans la saison

1 club supplémentaire avec une section baby hand



ÉCOLE DE HAND (U9) 2016, 2017, 2018

20 X 15 mètres (terrain de minihand)
Zone de 4 mètres
4 joueurs de champs + 1 gardien de
but
Ballon taille 0

Développement

Projet Saison 2024-2025

CHALLENGES JEUNES CDHB 93

CHALLENGES KIDS 93 MI-TEMPS - U11 FÉMININ ET MASCULIN

Protocole d'entrée des matchs professionnels et participation d'un challenge à la mi-temps

Challenge U11 mixte au Tremblay HB (Protigue)

Challenge U11 filles au Noisy-le-Grand HB (D2F)

CHALLENGE ROGER CHAMPY 2025 (LIVRY GARGAN)

50 équipes U9 mixte

500 jeunes participants

200 spectateurs tout au long de la journée

CHALLENGES INTERNATIONAUX U17CDF ET U18CDF

CHALLENGE JEAN LAFARGUE 2024 (LIVRY GARGAN)

10 équipes U18 masculins de niveau national provenant de 6 régions françaises différentes

3 jours de compétition

900 spectateurs tout au long du weekend de compétition

CHALLENGE GÉRARD MARTIN 2024 (AULNAY-SOUS-BOIS)

10 équipes U17 féminines de niveau national provenant de 6 régions françaises différentes

3 jours de compétition

500 spectateurs tout au long du weekend de compétition



Projet Saison 2024-2025

Développement

PARTENAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

6 cycles d'initiation scolaire en collaboration tout au long de l'année
6 tournois inter-classes de fin de cycle
350 écoliers initiés
Journée olympique en juin 2024

Intégrathlon en Juin 2025
Jeux des collèges en juin 2024



Projet Saison 2024-2025

Développement

Féminisation

Cycle d'initiation sur le territoire

30 jeunes filles de 6 à 14 ans tous les mercredis après-midi
 Objectif d'ouverture d'une section handball d'ici septembre 2024
 2 stages hiver hand'elles avec 25 jeunes initiées
 2 séances de découverte handfit avec les femmes éloignées de la pratique sportive

Centr'hand aux devoirs sur le territoire

Séances de découverte du hand à 4 + aide aux devoirs
 30 jeunes filles de 6 à 14 ans

Hand Tour Féminin de hand à 4 pour les jeunes filles isolées dans les clubs
 7 étapes dont 1 journée de finalités 100% féminine

Journée internationale des droits de la Femme du 8 mars 2025

- Promotion de la pratique féminine compétitive
- Promotion des métiers du sport



Développement

Projet Saison 2024-2025

INCLUSION SOCIALE

Activ'été 2024 au Parc de la Poudrerie - 400 initiés
 Activ'été 2024 au Parc Georges Valbon - 300 initiés

Journées d'initiation à la pratique du handball sous toutes ses formes dans les Quartiers Prioritaires
 10 villes en 2024-2025 :

- Romainville
- Noisy le sec
- Noisy le grand
- Saint Denis
- Bondy
- Bobigny
- Pantin
- Aubervilliers
- Montfermeil
- Neuilly Plaisance



Handfauteuil à la maison d'arrêt de Villepinte



Handfauteuil avec les maisons de quartiers de Bagnolet

Technique

Projet Saison 2024-2025



Technique

FORMATION DE CADRES

FORMATION CERTIFICAT 1 « Animer - Contribuer à l'animation sportive de sa structure »

40 heures de formation réparties sur 4 temps de 9 heures en présentiel et 1 heure en FOAD.
Pour la saison 2024-2025, 2 sessions sont prévues sur les dates suivantes :

Session 1 : À définir en fonction du calendrier des compétitions Ligue Île-de-France de Handball
Session 2 : À définir en fonction du calendrier des compétitions Ligue Île-de-France de Handball

FORMATION CERTIFICAT « Accompagnateur d'école d'arbitrage »

25 heures de formation réparties sur 3 temps de 22 heures et 3 heures en FOAD.
Pour la session 2024-2025, une session est prévue sur les dates suivantes :

Session 1 : À définir en fonction du calendrier des compétitions Ligue Île-de-France de Handball
Session 2 : À définir en fonction du calendrier des compétitions Ligue Île-de-France de Handball

CERTIFICATION

Entretien en distanciel de 20 minutes avec 2 jurys autour des contenus vus en formation

Session 1 : À définir en fonction du calendrier des compétitions Ligue Île-de-France de Handball
Session 2 : À définir en fonction du calendrier des compétitions Ligue Île-de-France de Handball

FORMATION MODULE « Baby hand/1er pas »

45 heures de formation réparties sur 4 temps dont 36 heures en présentiel et 9 heures en FOAD.
Pour la saison 2024-2025, une session est prévue sur les dates suivantes : à définir

FORMATION CERTIFICAT 3 MODULE 7 MINIHAND/HAND À 4 « entraîner les enfants »

45 heures de formation réparties sur 4 temps dont 36 heures en présentiel et 9 heures en FOAD.
Pour la saison 2024-2025, une session est prévue sur les dates suivantes : à définir



Technique

FORMATION CERTIFICAT 6 « entraîner des jeunes »

80 heures de formation à répartir

Pour la saison 2024-2025, une session est prévue sur les dates suivantes : à définir

FORMATION CERTIFICAT 5 « entraîner des adultes »

80 heures de formation à répartir

Pour la saison 2024-2025, une session est prévue sur les dates suivantes : à définir

SUIVI ET FORMATION PÉDAGOGIQUE EN CLUB

En collaboration avec les responsables techniques des clubs

Mise en situation pédagogique durant les temps de formation en présentiel

Livret pédagogique à compléter entre chaque temps de formation

Tutorat des apprenants en club par les membres de commission technique



Technique

GÉNÉRATION	N+1 FÉMININS 2010	N+1 MASCULIN 2010
ENTRAINEURS	-	-
RASSEMBLEMENT	1 DIMANCHE SUR 2 D'OCTOBRE À DÉCEMBRE HORAIRES ET LIEU À DÉTERMINER (HORS VACANCES SCOLAIRES)	1 DIMANCHE SUR 2 D'OCTOBRE À DÉCEMBRE HORAIRES ET LIEU À DÉTERMINER (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Technique

GÉNÉRATION	N FÉMININS 2011	N MASCULIN 2011
ENTRAINEURS	-	-
RASSEMBLEMENT	TOUS LES MERCREDIS DE LA SAISON HORAIRES ET LIEU À DÉTERMINER (HORS VACANCES SCOLAIRES)	TOUS LES MERCREDIS DE LA SAISON HORAIRES ET LIEU À DÉTERMINER (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Technique

GÉNÉRATION	N-1 FÉMININS 2012	N-1 MASCULIN 2012
ENTRAINEURS	-	-
RASSEMBLEMENT	TOUS LES DIMANCHES DE JANVIER À JUIN HORAIRES ET LIEU À DÉTERMINER (HORS VACANCES SCOLAIRES)	TOUS LES DIMANCHE DE JANVIER À JUIN HORAIRES ET LIEU À DÉTERMINER (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Technique

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

- En collège : 3 sections mixtes (collège Jean Moulin d'Aubervilliers, collège Pablo Picasso de Montfermeil et collège Victor Hugo d'Aulnay-sous-Bois), 2 sections exclusivement féminine (collège Césaria Evora de Montreuil et collège Auguste Delaune de Bobigny) et 1 section exclusivement masculine (collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France),
- Arrêt de la section sportive scolaire au lycée Simone Weil de Pantin : poste de professeur EPS référent vacant
- Une option handball en collège : collège Rosa Luxembourg d'Aubervilliers
- Intervention du CDA en partenariat avec l'UNSS93 dans la formation de jeunes dirigeants et des juges arbitres jeunes.
- Suivi et accompagnement dans projets de section et les bilans scolaires et sportifs
- Sensibilisation handicap et initiation au handfauteuil dans 5 établissements partenaires



Technique

AMÉNAGEMENT DES RÈGLES DE JEU EN CATÉGORIE ENFANTS

(Applicable à partir de la phase de brassages départementaux et phase de championnat incluse)

CATÉGORIES	RÈGLES AMÉNAGÉES
EDH	<p>Engagement du gardien de but Pas de temps-mort Pas d'exclusion - Changement de joueur 1'min 1x 8 minutes 4 joueurs de champs + 1GB Défense homme à homme tout terrain OBLIGATOIRE</p>
U11 F Taille 0 U11M Taille 0	<p>Engagement du gardien de but Pas de temps-mort 1 minute d'exclusion 3 x 12 minutes</p> <p>Compétition :</p> <p>1er tiers-temps : 5 joueurs de champ + 1 GB, défense tout terrain 2ème tiers-temps : 6 joueurs de champ + 1 GB, défense tout terrain 3ème tiers-temps : 6 joueurs de champ + 1 GB, défense étagée autorisée</p>



Technique

AMÉNAGEMENT DES RÈGLES DE JEU EN CATÉGORIE ENFANTS

(Applicable à partir de la phase de brassages départementaux et phase de championnat incluse)

CATÉGORIES	RÈGLES AMÉNAGÉES
U13F U13M	<p>Engagement ligne médiane 2 temps-morts/équipe dont 1 temps-mort maximum/mi-temps/équipe 2 minutes d'exclusion 2 x 20 minutes 1ère mi-temps : défenseur étagée 2ème mi-temps : défense libre DÉFENSE STRICTE INTERDITE</p>
U15F BALLON T1 U15M BALLON T2	<p>Engagement ligne médiane 3 temps-morts/équipe dont 2 temps-morts maximum/mi-temps/équipe 2 minutes d'exclusion 2 x 25 minutes Aucune règle aménagée</p>

Technique

AMÉNAGEMENT DES RÈGLES DE JEU EN CATÉGORIE ENFANTS

(Applicable à partir de la phase de brassages départementaux et phase de championnat incluse)

CATÉGORIES	RÈGLES AMÉNAGÉES
U18F BALLON T2	Engagement ligne médiane 3 temps-morts/équipe dont 2 temps-morts maximum/mi-temps/équipe 2 minutes d'exclusion 2 x 30 minutes Aucune règle aménagée
U18M BALLON T3	

Arbitrage

Projet
Saison 2024-2025

Communication

COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



**COMITÉ SEINE
SAINT DENIS**
FFHANDBALL



Arbitrage

Projet Saison 2024-2025

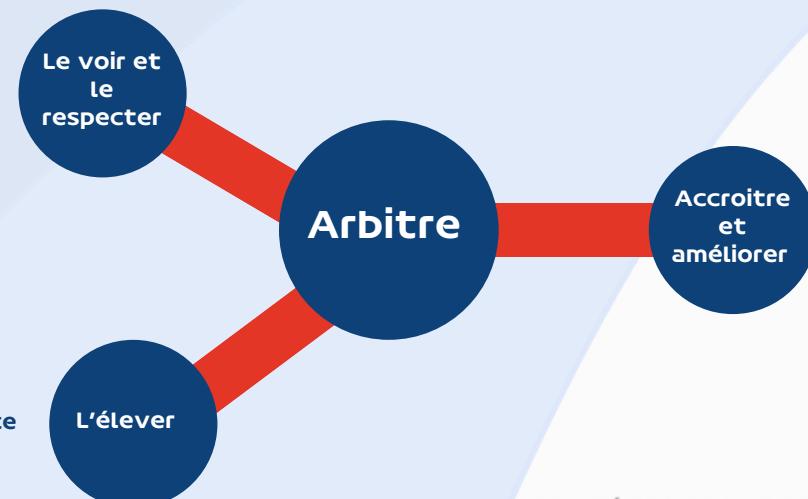
Réforme territoriale de l'arbitrage

Réforme territoriale de l'arbitrage

Notre projet a été bâti sur les 4 dernières années dans la continuité de la réforme territoriale de l'arbitrage, nous proposons de :

- Recruter en masse des arbitres jeunes et adultes
- Les former et les fidéliser
- Apporter un suivi individualisé plus qualitatif sur la saison
- Les éléver vers l'excellence

- Développer la visibilité des arbitres
- Ancrer le respect de l'arbitre



- Encourager, accompagner vers l'excellence

- Augmenter le nombre de pratiquants
- Améliorer l'offre de formation

Arbitrage

Projet Saison 2024-2025

Poursuivre l'offre de formation

- Répartir les arbitres au niveau des membres pour apporter de la qualité individuelle d'arbitrage
 - Développer une offre de formation en continue pour les JA et JAJ grade T3.
 - Entretenir un accompagnement théorique sur la saison pour les JA, JAJ déjà gradés.es via des corrections de QCM accompagnées de vidéos.
 - Effectuer des suivis de prestations en matchs, plus fréquemment.
 - Aider les animateurs d'école d'arbitrage dans l'élaboration de supports (fichier ppt), animations de séances.
 - Conseiller les accompagnateurs d'école d'arbitrage sur l'aiguillage des accompagnés.es.
 - Mettre en place "l'arbitrage voisin" le JAJ du club voisin qui peut siffler sur le match du club de la ville voisine via une entente entre les EA.
- Encourager, Accompagner vers l'Excellence**
- Déetecter les potentiels.
 - Supervision des arbitres sur les week-end de championnats et autres.
 - Les préparer et les orienter vers le niveau supérieur.
 - Echanges avec le pôle de la CTA.
 - Les suivre dans leur progression, et les conseiller au mieux pour une pratique vers le haut niveau.
 - Mise en place d'entretien avec les binômes pour améliorer leur performance.



COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Projet Saison 2024-2025

Arbitrage

Indemnisation des JA et JAJ

En championnat, les arbitres sont indemnisés par le club Recevant via chèque ou virement :

- Sur présentation d'une fiche de défraiement, signée
- Accompagnée d'un RIB papier ou virtuel (smartphone)

A titre exceptionnel, en cas d'oubli de la fiche de défraiement, l'arbitre devra envoyer sa feuille par mail au club pour recevoir son indemnisation.

En Coupe 93, le club Recevant indemnise les arbitres et la péréquation sera faite en fin de saison.

Les ATJA et ATJAJ Les Accompagnateurs Territoriaux (ATJA, ATJAJ):

- Éléments essentiels pour la formation qualitative des arbitres
(il faut en(*) inscrire en formation dès le début de saison, se renseigner auprès du CTF Ligue)
- Le montant de leur indemnisation n'a pas changé et reste à 50€ (*): de préférence des encadrants déjà dans l'arbitrage



COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Organisation des
compétitions

Projet
Saison 2024-2025

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

CHAMPIONNAT 1ère division Territoriale

Compétition ouverte aux joueuses nées en 2007 et avant

Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 08 septembre 2024

Date du début de championnat : Week-end du 14-15 septembre 2024

Brûlage à 11 matchs si poule de 12

Brûlage à 9 matchs si poule de 10

Brûlage à 7 matchs si poule de 8

Championnat qualificatif pour le championnat excellence régional féminin 2025-2026.

Dans le cas où le nombre d'équipes engagé serait inférieur à 8 équipes ou supérieur à 12 équipes, la coc proposera une formule en septembre 2024.

L'accession au championnat Excellence Région Féminin sera attribuée à l'équipe du 93 la mieux classée. Toutefois, les équipes réserves souhaitant accéder au championnat régional devront respecter l'article 4.3 des règlements de la COC IDF.

Plusieurs hypothèses sont envisagées soit en poule de 1X8, 1x10, 1x12 :

- Dans le cadre de la poule de 1X8 championnat normal avec 14 matchs.
- Dans le cadre de la poule de 1X10 championnat normal avec 18 matchs.
- Dans le cadre de la poule de 1X12 championnat normal avec 22 matchs.

Championnats Féminins

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 18 ANS FEMININS saison 2024-2025

Championnats Féminins

Compétition ouverte aux joueuses nées en 2007, 2008 et 2009.

Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

A) Barrages Régionaux

Les Matches de Barrages accès Région auront lieu les week-ends du 14-15 et/ou 21-22 septembre 2024.

Les fiches d'inscriptions seront à rendre avant le 04 août 2024 au plus tard. Les fiches incomplètes ne seront pas prises en compte.

La formule de barrages accès région sera établie en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre d'ayant droit obtenu par la Ligue. Possibilité que les barrages se déroulent sur un week-end seulement.

Les matches seront communiqués pour la mi-août 2024, après études des dossiers et compositions.

B) Délayages départementaux

En fonction du nombre d'équipes engagées, la coc proposera une formule fin août 2024 pour un démarrage le week-end du 21-22 septembre 2024.

C) Championnats départementaux

Ils seront organisés avec les descendants éventuels du brassage organisé en région et les équipes engagées au plus tard le 13 Octobre 2024. La formule proposée sera en fonction du nombre d'équipes.

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 15 ANS FEMININS saison 2024-2025

Championnats Féminins

Compétition ouverte aux joueuses nées en 2010, 2011 et 2012.

Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

A) Barrages Régionaux

Les Matches de Barrages accès Région auront lieu les week-ends du 14-15 et/ou 21-22 septembre 2024.

Les fiches d'inscriptions seront à rendre avant le 04 août 2024 au plus tard. Les fiches incomplètes ne seront pas prises en compte.

La formule de barrages accès région sera établie en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre d'ayant droit obtenu par la Ligue. Possibilité que les barrages se déroulent sur un week-end seulement.

Les matches seront communiqués pour la mi-août 2024, après études des dossiers et compositions.

B) Délayages départementaux

En fonction du nombre d'équipes engagées, la coc proposera une formule fin août 2024 pour un démarrage le week-end du 21-22 septembre 2024.

C) Championnats départementaux

Ils seront organisés avec les descendants éventuels du brassage organisé en région et les équipes engagées au plus tard le 13 Octobre 2024. La formule proposée sera en fonction du nombre d'équipes.

Organisation des compétitions

MOINS DE 13 ANS FEMININS saison 2024-2025

Compétition ouverte aux joueuses nées en 2012, 2013, et 2014.

Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

A) Délayages Départementaux

Poules de 4 équipes en 3 matchs secs, démarrage le week-end du 21-22 ou 28-29 septembre 2024.

Nombre de poules en fonction des engagements. Possibilité de faire des tournois pour les délayages.

B) Qualification Challenge régional

La liste des équipes devra être fournie au plus tard au retour des vacances de La Toussaint, et sera établie à partir des délayages organisés en début de saison 2024-2025. Seules les équipes évoluant en excellence pourront participer aux barrages dont la date sera définie en début de saison pour désigner les clubs retenus (en fonction du nombre d'ayant droit).

C) Championnats départementaux

Ils seront organisés en fonction des résultats des délayages départementaux et des équipes supplémentaires aux vacances de La Toussaint.

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

Championnats Féminins

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Équipe 1	Équipe 1	Équipe 1	Équipe 1
Équipe 2	Équipe 2	Équipe 2	Équipe 2
Équipe 3	Équipe 3	Équipe 3	Équipe 3
Équipe 4	Équipe 4	Équipe 4	Équipe 4

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 11 ANS FEMININS saison 2024-2025

Championnats Féminins

Compétition ouverte aux joueuses nées en 2014, 2015 et 2016.

Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

A) Délayages Départementaux

En fonction du nombre d'équipes engagées, la coc proposera une formule début septembre 2024 pour un démarrage le week-end du 28-29 septembre 2024.

B) Championnats Départementaux

Ils seront organisés en fonction des résultats des délayages départementaux et des équipes supplémentaires aux vacances de La Toussaint.

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

CHAMPIONNAT 1ère division Territoriale

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2007 et avant.

Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 08 septembre 2024

Date du début de championnat : Week-end du 14-15 septembre 2024

Championnat 1ère division Territoriale

Brûlage à 11 matchs

Championnat qualificatif pour le championnat honneur régional masculin 2025-2026.

Une poule de 12 équipes en matchs aller-retour soit 22 journées.

Les équipes terminant aux deux premières places accèdent au championnat +16 ans honneur régional masculin 2025-2026. Si l'une des deux ou les deux équipes ne peuvent accéder au niveau supérieur, le ou les équipes classées directement après accèdent au championnat honneur régional masculin.

Toutefois, les équipes réserves souhaitant accéder au championnat régional devront respecter l'article 4.3 des règlements de la COC IDF.

L'équipe terminant à la dernière place est reléguée en championnat 2ème division Territoriale pour la saison 2025-2026 si aucune descente du championnat honneur régional masculin en fin de saison 2024-2025.

Si « n » le nombre d'équipes descendant d'honneur régional fin de saison 2024-2025, « n » descentes supplémentaires en championnat 2ème division Territoriale pour la saison 2025-2026.

Championnats Masculins

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

CHAMPIONNAT 2ème division Territoriale

Championnat 2ème division Territoriale

Brûlage à 11 matchs si poule de 12

Brûlage à 9 matchs si poule de 10

Championnat qualificatif pour le championnat 1ère division Territoriale pour la saison 2025-2026.

Une poule de 10 ou 12 équipes en matchs aller-retour soit 18 ou 22 journées en fonction des équipes restantes après constitution du championnat 1ère division Territoriale.

Les équipes terminant aux trois premières places accèdent au championnat 1ère division Territoriale pour la saison 2025-2026. Si l'une des trois ou les trois équipes ne peuvent accéder au niveau supérieur, le ou les équipes classées directement après accèdent au championnat 1ère division Territoriale pour la saison 2025-2026.

En cas de deux équipes inscrites d'un même club ou entente dans la division, une liste bloquée de 7 joueurs par équipe sera demandée par la Coc départementale et devra être fournie avant la première date de match de championnat.

Dans le cas où le nombre d'équipes engagé serait supérieur à 12 équipes, la coc proposera une formule en septembre 2024 soit en modifiant le championnat 2ème division ou la création d'une 3ème division.

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2007 et avant.

Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 08 septembre 2024

Date du début de championnat : Week-end du 14-15 septembre 2024

Championnats Masculins

COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 18 ANS MASCULINS saison 2024-2025

Championnats Masculins

A) Barrages Régionaux

Les Matches de Barrages accès Région auront lieu les week-ends du 07-08 et/ou 14-15 septembre 2024.

Les fiches d'inscriptions seront à rendre avant le 04 août 2024 au plus tard. Les fiches incomplètes ne seront pas prises en compte.

La formule de barrages accès région sera établie en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre d'ayant droit obtenu par la Ligue. Possibilité que les barrages se déroulent sur un week-end seulement.

Les matches seront communiqués pour la mi-août 2024, après études des dossiers et compositions.

B) Délayages départementaux

En fonction du nombre d'équipes engagées, la coc proposera une formule début septembre 2024 pour un démarrage le week-end du 21-22 septembre 2024.

C) Championnats départementaux

Ils seront organisés avec les descendants éventuels du brassage organisé en région et les équipes engagées aux vacances de la Toussaint. La formule proposée sera en fonction du nombre d'équipes.

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2007, 2008 et 2009.
Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 15 ANS MASCULINS saison 2024-2025

A) Barrages Régionaux

Les Matches de Barrages accès Région auront lieu les week-ends du 07-08 et/ou 14-15 septembre 2024.

Les fiches d'inscriptions seront à rendre avant le 04 août 2024 au plus tard. Les fiches incomplètes ne seront pas prises en compte.

La formule de barrages accès région sera établie en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre d'ayant droit obtenu par la Ligue. Possibilité que les barrages se déroulent sur un week-end seulement.

Les matches seront communiqués pour la mi-août 2024, après études des dossiers et compositions.

B) Délayages départementaux

Poules de 4 équipes en 3 matchs secs, démarrage le week-end du 21-22 septembre 2024. Nombre de poules en fonction des engagements.

C) Championnats départementaux

Ils seront organisés en fonction des résultats des délayages départementaux et des équipes supplémentaires aux vacances de La Toussaint.

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2010, 2011 et 2012.
Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

Championnats Masculins

Poule A	Poule B	Poule C	Poule N
Équipe 1	Équipe 1	Équipe 1	Équipe 1
Équipe 2	Équipe 2	Équipe 2	Équipe 2
Équipe 3	Équipe 3	Équipe 3	Équipe 3
Équipe 4	Équipe 4	Équipe 4	Équipe 4

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 13 ANS MASCULINS saison 2024-2025

A) Délayages départementaux

Délayage pour jouer en Excellence et Honneur Départementale.
4 poules de 4 équipes en 3 matchs secs.

La constitution des poules sera faite en fonction du classement de la saison écoulée dans les catégories U13M et U11 Mixtes Excellence et Honneur :

Pour les autres équipes engagées les délayages seront organisés début septembre 2023 pour les 1ère, 2ème et 3ème Division.

Début des délayages le week-end du 21-22 ou 28-29 septembre 2024.

B) Qualification Challenge régional

La liste des équipes devra être fournie au plus tard au retour des vacances de La Toussaint, et sera établie à partir des délayages organisés en début de saison 2024-2025. Seules les équipes évoluant en excellence pourront participer aux barrages dont la date sera définie en début de saison pour désigner les clubs retenus (en fonction du nombre d'ayant droit).

C) Championnats départementaux

A l'issue des délayages excellence et honneur, les deux premiers intègrent le championnat excellence, les deux suivants iront en championnat honneur.

Pour les équipes ayant participé aux autres délayages, ils seront organisés en fonction des résultats des poules de qualification et des équipes supplémentaires au 13 Octobre 2024.

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2012, 2013, et 2014.
Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

Championnats Masculins

Poule A	Poule B	Poule C	Poule N
Équipe 1	Équipe 1	Équipe 1	Équipe 1
Équipe 2	Équipe 2	Équipe 2	Équipe 2
Équipe 3	Équipe 3	Équipe 3	Équipe 3
Équipe 4	Équipe 4	Équipe 4	Équipe 4

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 11 ANS MASCULINS saison 2024-2025

Championnats Masculins

A) BRASSAGES

Huit poules de 4 équipes en 3 matchs secs (32 équipes maximum).

Deux équipes seulement par club peuvent s'engager dans cette phase.

Un club engageant 2 équipes, l'équipe 1B ne pourra pas évoluer au-dessus de l'équipe 1A ou au même niveau en Excellence. Si trop d'équipes 1B engagées, seront retenues en priorité les clubs qui ont le plus de licenciés au 31/05/2024.

Les équipes classées aux deux premières places iront en poules hautes et les deux dernières en poules basses avec les équipes 3, 4 et engagements supplémentaires.

B) DELAYAGES

Poules de 4 équipes en 3 matches secs.

Pour cette 2ème phase de délayages, sont constitués 2 groupes de poules :

Les poules hautes seront constituées des équipes classées de la première place à la seconde place issues des brassages.

Les poules basses seront constituées des autres équipes classées de la troisième à la quatrième place issues des brassages, ainsi que les nouveaux engagements.

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2014, 2015 et 2016.
Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 11 ANS MASCULINS saison 2024-2025

Championnats Masculins

POULE HA	POULE HB	POULE HC	POULE HD
A1 B1	C1 D1	E1 F1	G1 H1
C2 D2	A2 B2	G2 H2	E2 F2



CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE



CHAMPIONNAT D'HONNEUR

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2014, 2015 et 2016.
Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 11 ANS MASCULINS saison 2024-2025

Championnats Masculins

POULE HA	POULE HB	POULE HC	POULE HD
A3 B3	C3 D3	E3 F3	G3 H3
C4 D4	A4 B4	G4 H4	E4 F4



CHAMPIONNAT 1ÈRE DIV



CHAMPIONNAT 2ÈME DIV

A l'issue des délayages, les premiers et deuxièmes intègrent le championnat 1ère division, les 3 et 4 le championnat 2ème division.

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2014, 2015 et 2016.
Date limite d'engagement équipe supplémentaire : 13 Octobre 2024

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

MOINS DE 11 ANS MASCULINS saison 2024-2025

Championnats Masculins

A) Excellence et Honneur

Poules de 8 équipes en matchs aller-retour soit 14 journées.

B) 1ère Division, 2ème Division, 3ème Division...

Poules de 8 équipes en matchs aller-retour soit 14 journées. *

* Suivant le nombre d'équipes engagées, la COC se réserve le droit d'adapter ses championnats.

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

Règlement

Article 1 - HORAIRES DES RENCONTRES OFFICIELLES DES CATEGORIES

1.1 +16 féminins et masculins

- Vendredi de 19h00 avec accord du club adverse
- Samedi de 18h00 à 21h00
- Dimanche de 10h00 à 16H00

1.2 U18 féminins et masculins

- Samedi de 14h00 à 19h00
- Dimanche de 10h00 à 16H00

1.3 U15 féminins et masculins

- Samedi de 14h00 à 18h00
- Dimanche de 09h00 à 15H00

1.4 U13 féminins et masculins

- Samedi de 14h00 à 17h00
- Dimanche de 09h00 à 15H00

1.5 U11 Mixtes et féminins

- Samedi de 13h30 à 17h00
- Dimanche de 09h00 à 15H00

COMITÉ SEINE SAINT DENIS

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
FFHANDBALL



COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

Règlement

Article 2 - MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Se référer au règlement régional

Article 3 - DELAI D'ETABLISSEMENT DE LA CONCLUSION

La conclusion devra être établie 21 jours avant la journée de championnat sous peine d'amende financière

Article 4 - DELAI D'ENVOI DE LA FDME

Les feuilles de match devront être envoyées dans le logiciel fédéral avant le lundi midi pour les rencontres du week-end et pour les rencontres en semaine, le sur-lendemain midi sous peine de sanctions financières.

Article 5 - RESPONSABLE DE SALLE

Sur toutes les rencontres des U11, U13, U15, U18 et +16 ans, le club recevant devra inscrire un responsable de salle majeur sur la fdme sous peine de sanctions financières.

Article 6 - SECRETAIRE ET CHRONOMETREUR

Sur toutes les rencontres +16 ans, le club recevant à l'obligation de fournir un secrétaire et chronométreur majeur, s'il s'agit d'un licencié mineur, il doit être accompagné à la table de marque d'un licencié majeur du même club.

En l'absence de ces officiels, le club recevant sera sanctionné d'une amende définie dans le guide financier.

Organisation des compétitions

* La COC se réserve le droit d'adapter ses délayages et championnats en fonction des équipes supplémentaires.

Coupe du 93

Cette compétition concerne les catégories U11 à +16. Elle est ouverte aux équipes évoluant au niveau départemental ou régional.

Pour les +16, les joueurs ayant participés à 4 matchs ou plus en compétitions nationales ne pourront pas prendre part à la coupe 93 (hormis pour la nationale 3 F).

Pour les U18, les joueurs ayant participés à 3 matchs en championnat de France ne pourront pas participer à cette compétition.

Un joueur ne pourra pas participer à la coupe 93 en évoluant dans deux catégories différentes. Le premier match déterminera la catégorie.

Match à élimination direct jusqu'à la finale.

Un club ne pourra pas engager deux équipes dans la même catégorie.

Quatorze joueurs pourront apparaître sur la feuille de match avec un maximum de 5 licences autre que A.

Le club recevant devra convenir d'une date de rencontre en accord avec le club visiteur. En cas de désaccord la COC décidera de la date de rencontre. La COC pourra convenir d'une inversion en cas d'indisponibilité de lieu de la part du club recevant.

Les ententes :

- soit une entente s'engage en tant que telle. Dans ce cas, les clubs constituants l'entente ne pourront pas s'engager individuellement dans cette compétition.
- soit les clubs s'engagent individuellement. Dans ce cas, l'entente ne pourra être représentée.



Charte ESPRIT 93

Présidents et directeurs techniques

Entre :

Le Comité de Seine-Saint-Denis

Et :

Les cadres techniques et
présidents des clubs du 93

Pourquoi une Charte ?

- Contribuer à fédérer les clubs de la Seine-Saint-Denis autour du dispositif de détection et de formation de l'élite départementale mis en place par le CDHB 93.

- Construire une relation de confiance entre les clubs dont les garçons et filles sont retenus dans les sélections départementales et les cadres techniques en charge de ces collectifs (eux-mêmes licenciés dans un club).

- Contribuer à la mise en place d'un dispositif officiel de suivi et d'orientation de l'élite départementale.



Il est convenu ce qui suit :

- Les Responsables techniques et/ou président s'engagent à informer par écrit le Club d'origine ainsi que le Comité via son CTF de la possible mutation d'un joueur ou d'une joueuse mineure évoluant en sélection départementale 93.

- Le Comité se réserve le droit d'organiser une réunion où peuvent être conviés, séparément ou non, la famille et le club d'origine du joueur ou de la joueuse en question, l'entraîneur de Comité et éventuellement un représentant de son club.

- Le club souhaitant accueillir le ou la joueuse devra justifier la demande de mutation au regard :

- Du projet sportif de son club et de la catégorie en question,
- Du projet de formation individualisé mis en œuvre pour l'athlète

- Le club d'origine du joueur ou de la joueuse en question exprime et justifie sa position au regard :

- du projet sportif de son club et de la catégorie en question,
- Du projet de formation individualisé mis en œuvre pour l'athlète

- L'ensemble des acteurs devra placer le joueur au centre des préoccupations et notamment :

- 1) Garantir son intégrité physique, psychologique et scolaire.
- 2) Optimiser sa formation individuelle et favoriser son épanouissement dans l'activité handball.

Le non respect de la Charte peut faire l'objet de la disposition suivante :

- Le cadre technique mis en cause pourrait être convoqué en commission de discipline. Une sanction pourrait être demandé allants d'un simple rappel à l'ordre à des matchs de suspension. (Conformément à l'article 19 du règlement disciplinaire de la FFHB)
- Dans le cas où une telle sanction doit s'imposer, la commission de discipline du Comité est la seule décisionnaire, après consultation du CTF et au regard de toutes les informations dont chacun dispose.
- Les présidents des clubs ainsi que les directeurs techniques des différents clubs du comité 93 sont informés de l'existence de cette chartre et ils sont tenu de la diffuser à leur équipe technique.

NOM et Prénom

Mention "Lu et approuvé"

Signature

COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



	2023/2024	2023/2025	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
ATTUATION D'OBJECTIFS	302 €	300 €	264 €	164 €	304 €	304 €	304 €
INVESTISSEMENTS D'AVANTURE	* 10.000 euros pour la reprise de la licence FFHB 2024/2025	179 €	179 €	179 €	179 €	179 €	179 €
	* 10.000 euros pour la reprise de la licence FFHB 2024/2025	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €
	* 15.000 euros pour la reprise de la licence FFHB 2024/2025	90 €	90 €	90 €	90 €	90 €	90 €
	* 15.000 euros pour la reprise de la licence FFHB 2024/2025	49 €	49 €	49 €	49 €	49 €	49 €
	* 11.000 euros pour la reprise de la licence FFHB 2024/2025	49 €	49 €	49 €	49 €	49 €	49 €
	* Recette de fonctionnement	29 €	29 €	29 €	29 €	29 €	29 €

PROJET D'INVESTISSEMENT ET D'AVANTURE

* Recette de fonctionnement : 116248631

* 1000 €

* 200 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

* 150 €

PAST TENSE COUNTERFACTUALS		Tense categories	
Aspect	Person	Plurality	Number
Present	1st	Present	Present
Past	1st	Past	Past
Present	2nd	Present	Present
Past	2nd	Past	Past
Present	3rd	Present	Present
Past	3rd	Past	Past

Year/Level	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
ACADEMIC STAFF IN TEACHING STAFF (EXCLUDING ADULT LEARNERS)						
de 0 to 15 items						
de 16 to 30 items	Permitted	Permitted	Permitted	Permitted	Permitted	Permitted
Plus de 30 items						

COSTS OF MANUFACTURE						
Additional Capital required to manufacture the new article						
Site 16 x 30 ftms Plot, site 15 ftms	Particulars	Particulars	Particulars	Particulars	Particulars	Particulars
15 £	25 £	15 £	15 £	25 £	15 £	25 £

Budget prévisionnel de l'association

		COMPTA	
		date de début : 01/01/2015	
CHARGES	CHARGES DIRECTES	MONTANT	PRODUITS
			RESSOURCES CHAETES
60 - Achats		19 000,00€	70 - Licences donations engagements affiliations
achat et entretien du matériel, réception, marqueterie		10 000,00€	licences
Achat matériels et fournitures		9 000,00€	donations affiliations engagement
Autres fournitures			produits annexes
61 - Services extérieurs		18 300,00€	74 - Subventions d'exploitation
Location s logement, salles de réunion, gardien, etc)		13 000,00€	
Entretien et réparation matériels, informatique)		2 300,00€	00005 93 Emplois An45 en cours
Aussement		2 000,00€	autres
Documentation		1 000,00€	Réglion : Ile de France
			Conseil Départemental 931 Proj
62 - Autres services extérieurs		86 700,00€	
honoraires comptables (AC/PA/les publications internes), Cadreau		30 000,00€	
Déplacements, missions		5 000,00€	
Services bancaires, autres, cotisation		49 000,00€	
		2 700,00€	
63 - Impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		190 000,00€	
Rémunération des personnels		130 000,00€	
Chargen sociales		40 000,00€	75 - Autres produits de gestion courante
personnel sans cotisation		20 000,00€	Dons, cotisations, manuels ou legs
65 - Autres charges de gestion courante		7 000,00€	76 - Produits financiers
Amendes et dommages divers			2 500,00€
66 - Charges financières		220 000,00€	
Licences FFHB		220 000,00€	
67 - Charges exceptionnelles		6 500,00€	77 - Produits exceptionnels
		- €	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagement à réaliser sur ressources affectées		3 000,00€	78 - Transfert de charges
		- €	
CHARGES INDIRECTES			
Chargen hors de fonctionnement		- €	
Frais fréndans		- €	
Autres		- €	
Total des charges		550 500,00 €	Total des produits
			550 500,00 €
			CONTRIBUTIONS NATIONALES EN NATURE
69 - Engagements des contributions volontaires en nature		14 000,00€	87 - Contributions volontaires en nature
Secours en nature			Bénévolat
Autre à disposition gratuite de biens et prestations		14 000,00€	Prestations en nature
personnel bénévole			Donn en nature
TOTAL		564 500,00 €	TOTAL
			564 500,00 €



ALLEZ
LE 93!



Document réalisé par le CDHB93

Mise en page : Nils JOLY
Directrice de la publication : Céline FORTUNE

COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL



ACB
ATHLETIC CLUB
DE BOBIGNY



ACB
ATHLETIC CLUB
DE BOBIGNY

